



MONTROZIER[®]

GAGES

JOURNAL MUNICIPAL

N° 10



INFORMATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

JANVIER 2019

Editorial



Cérémonie des Vœux 2019



Mme Michèle Lugrand, secrétaire générale de la Préfecture de l'Aveyron, sous-préfète.

Nous avons été honorés d'accueillir à la Cérémonie des vœux 2019 :

Mme Michèle Legrand, secrétaire générale de la Préfecture de l'Aveyron et sous-préfète,
Stéphane Mazars, député de l'Aveyron,
Magali Bessaou, vice-présidente du Conseil départemental et maire de la Loubière,
Jean-Luc Calmelly, conseiller départemental et maire de Bozouls,
Jean-Michel Lalle, maire de Rodelle, président de notre Communauté de Communes,
Ainsi que les maires et représentants des corps de gendarmerie et de pompiers,
Et vous
Mesdames, Messieurs, chers amis, chers enfants...

Je voudrais une nouvelle fois, vous remercier, toutes et tous, d'avoir bien voulu répondre présents, toujours aussi nombreuses et nombreux à notre invitation.

Bilan d'activités communales :

Comme vous le savez, le maire n'est pas grand-chose sans ses adjoints et conseillers et nous allons continuer nos projets déjà engagés avec :

- Michèle Pignan, adjointe chargée de la communication, de la culture et du social, qui a pris en charge l'accessibilité dans la commune et en particulier la gestion des travaux de notre mairie.
- Myriam Cabrol, adjointe chargée de l'école et de la garderie, qui va s'occuper cette année du recensement de la population.
- Robert Joulié, premier adjoint chargé de l'urbanisme et de l'aménagement du territoire et des voiries,
- Marc Solinhac, adjoint chargé des travaux, qui suit pour nous le chantier du Bourg-Centre.
- les conseillers municipaux :
 - Bernard Arette, chargé des chemins, des sentiers et du calendrier communal,
 - Michel Bosc, chargé de l'agriculture et des associations,
 - Stéphane Chaptal, chargé des associations et des travaux,
 - Fatima Dansette, chargée de l'économie et de la jeunesse,
 - Laurent Gaffard, "ministre" chargé des finances,
 - Véronique Gaide, chargée du Sieda et de la cantine,
 - Bernadette Pomies, chargée de l'animation jeunesse et de la médiathèque,
 - Séverine Raffy, chargée du transport scolaire et de l'animation jeunesse, de l'environnement, et qui s'est beaucoup investie dans l'opération Bourg-Centre,
 - Benoît Rascalou, chargé de la gestion des cimetières, des églises et des écoles avec Myriam Cabrol.

Merci pour votre engagement et votre implication.

Les secrétaires de mairie, Guylaine, Chantal, Isabelle et Marie-Hélène, responsable de l'Agence Postale de Gages, continuent à nous dire n'avoir jamais eu une équipe aussi motivée et dynamique en cette fin de mandat. Merci pour votre implication et votre disponibilité.

Nous continuons nos réunions municipales quasi systématiques les lundis soir où nous sommes toujours nombreux à discuter du fonctionnement de notre commune.

Si l'exercice des vœux est un moment fort, chaleureux et convivial, notamment à la fin, avec un verre à la main, c'est aussi pour nous, équipe municipale, l'occasion de jeter un regard sur l'année qui vient de s'écouler, et de nous demander : qu'avons-nous fait, que faisons-nous et qu'allons-nous faire ?

Notre commune est bien évidemment touchée par le contexte économique. Elle compte 57 demandeurs d'emploi au 30/12/2018. Ce chiffre reste stable par rapport à 2017.

Je reçois de plus en plus de personnes et de familles, en situation de fragilité temporaire, qui sollicitent une aide. Nous continuerons à être solidaires et à soutenir les actions de notre CCAS (Centre Communal d'Action Sociale).

L'appui systématique d'assistantes sociales dans l'analyse des demandes et des dossiers, permet une optimisation de la mise en œuvre de la politique sociale de la commune.

Néanmoins je pense pouvoir affirmer que 2018 a été une très bonne année pour Gages-Montrozier, par le dynamisme de sa population et par son épanouissement.

Quelques chiffres :

- 15 naissances, (8 décès)
- 5 mariages,
- 5 PACS
- 9 permis de construire
- 1679 habitants (pris en compte par la préfecture pour la Dotation Générale de Fonctionnement), une population qui augmente régulièrement et paisiblement (+ 33 habitants).

En parlant de population, nous allons cette année effectuer le recensement comme tous les 5 ans.

Nous vous présentons les 3 personnes chargées de cette tâche. Elles passeront chez vous du 17 janvier au 16 février. Elles vous présenteront les démarches à effectuer pour réaliser cette action importante pour la commune. En effet le nombre d'habitants détermine la dotation de fonctionnement qui nous est affectée par l'Etat pour les années à venir. Aussi, nous avons demandé à Elodie Crouzet, à Vanessa Calmels et à Martine Gillet de parcourir notre commune à votre rencontre. Merci de leur réserver votre meilleur accueil

sachant qu'elles passeront souvent en fin d'après-midi et le week-end pour être sûres de vous trouver.

Bilan 2018

Comme chaque année, pour effectuer mon tour d'horizon, je choisis de m'appuyer sur notre feuille de route initiale, ne serait-ce que pour vérifier que nos actes sont bien conformes à nos dires ou à nos promesses.

Les réalisations municipales en cours d'année sont décrites dans notre journal municipal, mais je vais vous les rappeler succinctement :

Pour accompagner au quotidien les habitants dans la convivialité :

Concernant la population, les associations et l'école :

- Nous continuons à accueillir un groupe de chercheurs du CNRS pour poursuivre les fouilles sur le site de Roque-missou. Une journée de découverte permet à la population d'échanger avec ces experts. Satisfaits par le site et par notre accueil, ils prévoient de revenir en 2019.
- Nous avons organisé une réception d'accueil pour les nouveaux arrivants à qui nous avons pu présenter la commune et la Communauté de Communes. Je me joins au Conseil Municipal, pour leur souhaiter une nouvelle fois la bienvenue.
- Notre médiathèque continue à être un véritable lieu de rencontres et de manifestations culturelles, avec plusieurs expositions ; un atelier d'écriture (transformé dernièrement en association) été mis en place ainsi qu'un atelier photos, un atelier éco-gestes.
- Je tiens à souligner la magnifique cérémonie du 11 novembre accompagnée de nombreux enfants qui ont chanté la Marseillaise, en la présence de leurs enseignants.
- Un après-midi de prévention sur les jeux vidéo a été organisé avec succès courant novembre 2018.

Pour Agir et évoluer ensemble

Concernant l'urbanisme, les voiries et les travaux divers : Après une année 2017 de réflexion, 2018 aura été une année de réalisations :

- Les réflexions sur le positionnement des équipements pour les jeunes ; les aires de jeu ou d'activités nous ont conduits à solliciter l'expertise du CAUE pour une étude réalisée dans le cadre de l'opération « Bourg-Centre », opération effectuée en partenariat avec le Conseil Départemental que je remercie pour ce soutien.

Le diagnostic réalisé par le CAUE met en avant le potentiel exceptionnel du Bourg-Centre de Gages. Le cabinet d'architecte Pronaos nous a proposé un projet que nous vous avons présenté et que nous avons accepté. Dans le cadre de ce projet, nous avons mis en place :

- Un stade multisport (City Park) en lieu et place du terrain de tennis. Cette infrastructure a été présentée à la population, aux écoles, le vendredi 14 septembre 2018 en fin de soirée. Sa fréquentation est importante et semble faire l'unanimité.

- Un terrain de tennis qui a été construit au-dessus du Club House. Le complexe sportif Jean Claude Pouget prend tout son sens avec le terrain de quilles, le terrain de foot, le terrain de tennis et bientôt un circuit de pumptrack. Le nombre de licenciés du club de tennis a doublé depuis la construction du terrain.

- Suite au test réalisé sur le parking devant le monument aux morts, sur lequel nous avons installé un pumptrack en bois, nous avons souhaité en bâtir un définitif « en dur ». Le premier site identifié était le

terrain au-dessus de la micro crèche. Les professionnels nous ont expliqué que le dénivelé était trop important pour cette installation. Il sera donc situé à côté du terrain d'entraînement de foot et permettra à nos jeunes et moins jeunes cyclistes (membres éventuels du club Le Gageois) de pratiquer leur sport favori.

- La mise en conformité de notre Mairie est terminée ; nous avons déplacé l'APC (Agence Postale Communale) avec son accès sur le parvis et réaménagé l'accès à la mairie : porte d'entrée, banque d'accueil, sanitaire, plateforme élévatrice pour atteindre la salle du conseil. Nous en avons profité pour modifier et passer « un coup de peinture » dans nos bureaux.
La mairie est aujourd'hui accessible aux personnes à mobilité réduite.

Je tiens « à ce moment de mon propos » à remercier les financeurs :

- L'Etat, avec la visite de Mme Lugrand que nous avons eu le plaisir de recevoir au mois de février 2018. Merci encore pour votre écoute.
- La Région, avec la visite de Mme Bultel-Herment
- Le département avec la visite du président Jean-François Gaillard, au mois d'avril. Merci à Jean-Luc et à Magali pour le suivi de ce dossier.
- La Communauté de Communes qui nous a permis de solliciter des fonds européens.

- L'ensemble de la voirie d'Aujols a été rénové.
- L'urbanisme doit être l'expression d'une société, d'une façon de vivre ensemble. C'est pourquoi le conseil municipal a eu la volonté de se positionner sur l'achat des terrains de Cécile Ferrié. Ces terrains associés aux biens de section, représentent un enjeu important par leur situation à proximité du bourg centre, mais aussi par leurs caractéristiques paysagères et environnementales. Durant l'année 2018, l'équipe municipale, appuyée par des architectes, a réfléchi à différents scénarii d'aménagement sur ce secteur. Ces orientations seront prochainement présentées dans le cadre d'une réunion publique. Cette action s'inscrit tout naturellement dans la réflexion plus globale de la révision du PLU ; la société Oc'Teha a terminé le diagnostic et nous engage à une réflexion utile à tous sur l'évolution future de notre commune.
- Une intervention des jeunes de l'association Emilie de Rodat a permis l'entretien de certains des chemins et la réalisation de travaux de peinture à la mairie, en juillet 2018.
- Des bénévoles et la commission Sentiers et Chemins ont réalisé une journée d'entretien, avec efficacité et bonne humeur.

Concernant nos finances :

Dans un contexte de stagnation des volumes de subventions et de dotations de l'état, grâce à un travail sérieux, efficace et permanent de l'optimisation des charges de fonctionnement, nous allons terminer l'année avec une capacité d'autofinancement correcte. Cela nous permettra de continuer à réaliser certains investissements nécessaires à nos projets.

Je remercie notre « Ministre des finances » pour ses conseils et pour veiller à nous accompagner dans cet équilibre.

Je voudrais remercier les différents acteurs qui nous permettent d'avancer dans nos projets :

L'ensemble des services publics et des services de l'état, la DDT, Aveyron Ingénierie, le CAUE, Aveyron Habitat. Les acteurs locaux, les enseignants, les entrepreneurs, les artisans, les commerçants, les agriculteurs, le musée archéologique de Montrozier, Gendarmes et Sapeurs-Pompiers

ainsi que les habitants qui s'impliquent directement ou indirectement dans la vie de la commune.

Je tiens également à remercier les 20 employés communaux, service civique et stagiaire inclus, auxquels j'associe les employés de la Communauté de Communes. Je salue ici leur travail, leur disponibilité, leur implication. Ils oeuvrent à la qualité de vie de notre quotidien, ne l'oublions pas.

Concernant les associations :

Nous avons la chance à Gages, d'avoir un tissu associatif dynamique qui anime nos villages et qui, dans la mesure de nos possibilités, a le soutien de la mairie. Michel Bosc et Stéphane Chaptal restent à votre disposition pour vous renseigner et répondre à vos questions.

De nombreux événements ont été organisés cette année (je vous prie de m'excuser si j'en oublie quelques-uns) :

- Le comité d'animation de Gages :
 - La fête du mois de juin qui a été un succès
 - Les belotes, un vendredi soir, une fois par mois
 - Les thés dansants et repas, une fois par mois
 - Une soirée année 1980
- Le comité d'animation de Montrozier
 - La fête du mois de juillet
 - Des repas d'animation dans le village
 - Une soirée guinguette
- Le football club d'Agén Gages
 - Des concours de belote
 - Des concours de pétanque, le vendredi soir pendant l'été
- Le club « Viens danser »
- Le club de gym
- Le club d'aïkido
- L'association des parents d'élèves (APE) :
 - Avec la kermesse de fin d'année,
 - La bourse aux jouets
 - Le carnaval
 - La soirée Halloween
 - Le marché de Noël
- Le club Théâtre :
 - Avec plus de 300 spectateurs en 2018 et le souhait d'un prompt rétablissement à Dédé.
- L'association « Mon chien est fantastique » avec sa manifestation canine
- La chorale Résonance et ses différents concerts
- Les allumés du Kick et leur course randonnée moto
- Le club de quilles avec le bal du 13 juillet
- Le club de Judo, qui vient de se créer
- L'association cycliste « Le Gageois » et ses manifestations sportives
- L'association Familles Rurales et ses nombreuses activités :

Je salue la présence des deux nouvelles co-présidentes, même si je n'ai pas l'habitude de le faire, je souhaite remercier Analia Lacaze pour le travail effectué au sein de cette association.

- Le Philistin et son festival biennal et international.
 - Odyssée spectacle et son festival de musique la SMALA qui a été un véritable succès.
- L'atelier d'écriture qui est devenu l'association « Mémoire de nos villages ».

- L'association « Tous en course pour Titouan » et ses différentes animations.

Sans oublier les activités sportives et culturelles organisées tous les soirs, dans la salle d'animation ou ailleurs. Félicitations et merci à tous les bénévoles pour leur travail efficace. Vous nous êtes précieux. Bravo et félicitations.

A noter qu'en 2019 et en partenariat avec la Communauté de Communes, une manifestation culturelle aura lieu le 17 mai 2019 à 19h00 dans la cour du château de Montrozier, en collaboration avec l'association du Vieux Palais. Un concert sera donné avec des musiques de Bach et Boccherini.

Un atelier Théâtre sera organisé courant février en collaboration avec Aveyron Culture et toujours notre Communauté de Communes.

Concernant l'intercommunalité :

C'est le moment de parler de notre nouvelle intercommunalité Comtal, Lot et Truyère. Elle comprend 21 Communes, qui sont :

Bessuejols, Bozouls, Campuac, Coubisou, Entraygues, Espalion, Espeyrac, Estaing, Gabriac, Golinac, La Loubière, Lassouts, Le Cayrol, Le Fel, Le Nayrac, Montrozier, Rodelle, Saint-Côme d'Olt, Saint Hippolyte, Sébrazac, Villecomtal.

Nos élus communautaires sont Michèle Pignan, Laurent Gaffard et moi-même. Le président de la Communauté de Communes est Jean-Michel Lalle, maire de Rodelle. J'interviens dans les affaires sociales dont la petite enfance et l'emploi.

Nous avons tous beaucoup œuvré cette année à l'homogénéité de cette intercommunalité, notamment sur les compétences suivantes :

- L'économie,
- Les Affaires Sociales,
- L'assainissement,
- Les finances,
- La culture,
- La gestion des déchets,
- Le tourisme,
- La gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations
- Le sport,
- Et dernièrement la voirie communautaire.

Je souhaite remercier Claire Molinier, la nouvelle DGS de la Communauté de Communes pour son énergie et sa patience et Anne Cabrolier chargée de la petite enfance et de l'économie ainsi que tout le personnel de l'intercommunalité.

Pour en terminer, il me semble qu'il nous appartient de fixer les objectifs de l'année à venir.

Je vais donc m'efforcer de vous donner les grandes lignes de ce qui devrait constituer pour 2019 nos axes principaux, dont nous avons déjà débattu ou commencé à aborder et que nous finaliserons lors du vote du budget.

Projets 2019

L'année 2019 sera dans la continuité de l'année 2018, une année de réalisations par :

La fin de la première tranche des travaux du Bourg-Centre qui a pour objectif le réaménagement complet des espaces verts entre la salle d'animation, l'école et la cantine.

- La création d'une aire de jeux pour enfants,
- La mise en place d'un amphithéâtre de verdure,
- L'aménagement du parking sous la salle des fêtes.

- La mise en place de défibrillateurs sera effective au club-house, à la salle d'animation et à la mairie dans les prochaines semaines. N'hésitez pas à le faire savoir autour de vous...



- Concernant les projets d'accessibilité, nous finissons les travaux à la salle d'animation de Trébosc, et ceux restants des villages de la commune.
- Nous allons mettre en place la dénomination des rues et leurs numéros sur le village de Montrozier. Myriam Cabrol a commencé une consultation auprès des habitants.
- Nous avons adhéré à une opération collective de diagnostic énergétique lancée par le SIEDA. L'audit énergétique sur le patrimoine bâti, donc sur tous nos équipements communaux, avec en particulier, la mairie, la salle d'animation et la cantine, nous a été rendu. Un plan d'actions pourra être mis en œuvre en 2019 en fonction de notre budget et de nos possibilités.
- Une rénovation des marquages au sol sera effectuée en 2019.
- Un projet d'aménagement des espaces containers devrait démarrer en partenariat avec le SMICTOM Nord Aveyron courant 2019.
- La sécurité sur la RN88 est vraiment un sujet qui me préoccupe et qui préoccupe aussi, les services de l'état représentés aujourd'hui par Madame la Sous-Préfète :

- Lorsqu'on vous appelle et que vous devez annoncer le décès d'une jeune femme, l'état critique d'une petite fille hélitroyée en urgence à Toulouse, à une mamie, à un oncle...

Je ne souhaite pas cette situation à mon pire ennemi. !
Notre RN 88 mérite une infrastructure digne de ce nom, large et sécurisée, et qu'en importe le prix !!

Conclusion

Pour achever ces vœux, je vous confirme notre volonté, notre dynamisme et notre envie de travailler pour vous et avec vous habitants de Gages-Montrozier, jusqu'à la fin de notre mandat.

L'équipe municipale et moi-même nous vous souhaitons beaucoup de bonheur ainsi qu'à vos proches.

Je pense que nous sommes bien à Gages, nous sommes des privilégiés et il nous faut continuer à le rester.

Je souhaiterais partager avec vous, les pensées suivantes d'Emma Dancourt :

« Rendre heureux est encore le plus sûr des bonheurs. »
« Là où l'on apporte la joie, il est à peu près sûr qu'on la trouve. »
« Le mérite est petit, la récompense est grande. »

Comme le dit « Le Chat » de Geluck :

« Je vous souhaite tout ce que vous souhaitiez qu'on vous souhaite. Mais en mieux ! »

Merci pour votre attention,
Je reste et nous restons à votre disposition,

Bonne année à tous
Bonne année à Gages-Montrozier

Sommaire

Editorial	p 2
Sommaire	p 6
Echos du Conseil Municipal	
Ecole ; semaine du goût	p 6
Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)	p 7
Prévention	p 9
Animation des Aînés	p 11
Nouveaux habitants	p 12
Recensement de la population	p 12
Cérémonies du 11 Novembre	p 12
Commémoration du 19 mars 1962	p 12
Soutien des projets	p 13
Suivi des projets	p 13
Accessibilité	p 15
Le personnel de Mairie	p 17
Formation aux premiers secours	p 18
Défibrillateurs	p 18
SIEDA	p 18
PLU	p 18
Travaux sur la commune	p 19
Finances : Bilan Financier 2017-2018	p 20
Vie de la Commune	
La Gageothèque	p 22
Partenariat	p 23
Commission chemins	p 23
Coupe de bois	p 23
Economie	p 23
Musée de Montrozier	p 24
Félicitations	p 26
Environnement	p 27
Intercommunalité	
Journal/Site Internet	p 28
Transport à la demande	p 28
Evolution du prix de l'eau	p 29
SMICTOM	p 29
ADMR	p 30
Maison de Services au Public	p 30
La Vie des associations	
Association des Parents d'Elèves	p 31
Association Familles Rurales	p 31
Théâtre : Gag à Gages	p 32
Atelier photos	p 32
Le Philistin	p 32
Club « viens danser »	p 33
Tennis Club Gageois	p 33
Club de gymnastique	p 33
Chorale Résonance	p 34
Tarifs des services publics et Agenda des manifestations	p 34
Liste de diffusion	p 34
Etat Civil	p 35
Informations pratiques	p 36

ECHOS DU CONSEIL MUNICIPAL

Ecole



Le 3 septembre 2018, 152 élèves ont repris le chemin de l'école. La commune, après une consultation avec les parents, a décidé de repasser aux 4 jours scolaires : Lundi, mardi, jeudi, vendredi. Les élèves sont répartis en sept classes : 47 pour les maternelles et 3 enseignantes ; 105 élèves pour les primaires et 5 enseignants.

Cette année de nouvelles enseignantes ont rejoint l'école de Gages dont Mme Jost-Pelissier : CP-CE1, Mme Hot : CM1-CM2, et Mme Viguier, la directrice : PS-MS, que vous pouvez contacter le lundi. Pour les autres classes : Melle Basoul : MS-GS, Mme Benoit : CP-CE1, Mme Maynard : CE2 et M. Hanns : CM1-CM2, accompagnés, par les Atsem, Marina Richard, Virginie Mouly et Laurence Filhol.

Nous rappelons aux parents que la mairie a mis en place sur son site Internet une rubrique « école » où sont consultables les documents sur la rentrée et les comptes rendus des conseils d'école.

Semaine du goût



Durant la semaine du goût, les enfants ont pu découvrir divers plats préparés par Jean-Marc, le cuisinier et Corinne, son aide cuisinière : le maftoul (couscous de Palestine), la moussaka, la joue de bœuf, etc.

Vous pouvez retrouver les menus de la cantine sur le site Internet de la mairie.

Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)

La politique sociale de la Mairie est conduite par le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS). Le CCAS de la Commune est un établissement public administratif communal, qui possède un budget propre, voté par un Conseil d'Administration.

Le Conseil d'Administration du CCAS, placé sous la responsabilité du Maire qui en assure la Présidence, est, à parité, composé à nombre égal de Conseillers Municipaux et sur proposition du Maire, de personnes de la Commune non élues, représentant différentes associations (Familiales, de Retraités, de Personnes âgées, d'insertion...).

Les recettes de fonctionnement du CCAS proviennent essentiellement :

- Des subventions versées par la commune,
Et par tout ou partie
- De dons et de legs de particuliers ou d'entreprises, en contrepartie d'une déduction fiscale,
- Des produits provenant de prestations fournies par le CCAS et la Mairie,
- Du financement par des organismes, comme la CAF dans le cadre d'un contrat Enfance Jeunesse.

Politique sociale mise en place par le CCAS

Un service de proximité au service de ses habitants

Le CCAS de Gages est un service de proximité destiné à écouter, assister, conseiller et orienter les personnes se trouvant face à un besoin d'ordre social ou rencontrant des difficultés passagères, dans le respect des personnes, de la confidentialité et de la solidarité.

Il développe différentes activités et des missions légales ou facultatives, directement orientées vers les populations concernées : aides et accompagnement des personnes âgées, aides aux personnes handicapées, aux enfants, aux familles en difficultés, lutte contre l'exclusion.

Ses missions sont de deux ordres :

Celles confiées par la loi :

- Animer une action générale de prévention et de développement social dans la commune en liaison avec les institutions publiques et privées.

Celles confiées par la Municipalité dans le cadre des compétences données par la loi :

- Développer l'action municipale dans le champ social
- Organiser et gérer des interventions, prestations et services que la commune ne peut gérer qu'au travers du CCAS.
- Animer l'action générale de prévention dans la Commune, en liaison étroite avec les services et institutions publiques et privées (CAF, MSA, associations diverses...).

Favoriser le vivre ensemble et la solidarité

La Commune souhaite que toutes les personnes, quelles que soient leurs difficultés, leur âge et/ou leur degré de dépendance puissent bien vivre à Montrozier. Le CCAS en est l'instrument privilégié.

Il propose un ensemble de services pour faire face aux situations de précarité ou de difficulté sociale touchant notamment les familles, les personnes âgées, les personnes sans emploi et les personnes en situation de handicap.

Il est aussi le relais normal pour solliciter le concours de partenaires locaux ou départementaux.

Toutes ces aides complémentaires sont soumises à enquêtes et attribuées en fonction de la situation particulière du demandeur.

Toute personne peut prendre rendez-vous auprès de l' élu(e) responsable en Mairie ou contacter l'assistante sociale du secteur qui transmettra le dossier au CCAS.

Le public de la commune y est conseillé sur les droits sociaux, orienté vers les partenaires locaux ou pris en charge en secours d'urgence directement.

Les informations nominatives concernant les personnes ayant accès à l'aide sociale sont confidentielles.

Le CCAS s'attache à :

- Accompagner dans ses démarches toute personne de la Commune, rencontrant des difficultés financières passagères.
- Examiner les dossiers de demande d'aides diverses en relation avec l'assistante sociale du secteur et à déterminer les différentes solutions à apporter.
- Participer à l'instruction des demandes d'aide sociale dans les conditions fixées par voie réglementaire. Il transmet les demandes dont l'instruction incombe à une autre autorité.
- Coordonner les actions sociales menées sur la Commune en partenariat avec les organismes sociaux ou d'état.
- Lutter contre l'exclusion en mettant en place une politique destinée à connaître, prévenir et faire disparaître toutes les situations pouvant engendrer des exclusions.
- Accorder une aide alimentaire d'urgence, après accord du Président du CCAS ou sur demande de l'assistante sociale du secteur.

Les différentes aides :

- **Aide sociale légale :**
Ces aides sont instruites par les assistantes sociales de secteur. La décision finale appartient au conseil d'administration du CCAS qui émet un avis.
Le CCAS a choisi de compléter les dispositions sociales obligatoires par des aides facultatives.
Au travers de ces missions facultatives s'expriment les priorités d'actions mises en place par le CCAS.
- **Aides financières exceptionnelles :**
A la demande de l'assistante sociale et après approbation du Conseil d'Administration, le CCAS peut être amené à apporter des aides financières temporaires lorsque des difficultés de paiement sont rencontrées par des familles.
Le CCAS intervient dans l'aide à la prise en charge d'impayés de factures courantes et/ou directement auprès des créanciers :
Eaux, EDF, Fioul, règlement de tout ou partie du loyer, assurance ou facture pour centre d'Accueil de loisirs, cantine, garderie, etc.
Ou de secours en nature ou en matériel en collaboration avec des associations (Croix Rouge etc.), aide à domicile exceptionnelle pour retour d'hospitalisation en attente du dossier d'assistance sociale comme l'ADMR.

Ces aides ponctuelles permettent de soulager les bénéficiaires traversant une période difficile, l'assistante sociale faisant, en parallèle, un travail de fond pour trouver des solutions pérennes à leurs problèmes, pour les aider à réduire leurs charges financières sur le long terme, les conseiller sur la gestion de leur budget, les aider à trouver un logement social, monter pour eux des dossiers d'aide sociale auprès des organismes compétents etc.

Ces aides sont octroyées sous différentes formes :
 - Prestations non remboursables
 - Avances remboursables à taux zéro, avec possibilité de remboursement mensuel anticipé, pour une durée et un montant mensuel de remboursement définis.
- **Un secours d'urgence :**
Le Conseil d'Administration a accepté la mise en place d'une aide de secours d'urgence de 150 € par an, après concertation entre l'élu(e) responsable chargé(e) du dossier CCAS et le Maire, qui a seul la compétence de décision. Il en informera le CCAS.
L'objectif est de pouvoir répondre à l'urgence en attendant le traitement de dossiers et la prochaine réunion.
- **Bons alimentaires et d'hygiène :**
Le Conseil d'Administration a décidé de permettre de soutenir des familles en difficultés financières, par des bons alimentaires à retirer dans des magasins d'alimentation de proximité ou de supermarchés. Ces bons sont attribués temporairement en fonction de la situation familiale et financière et uniquement lors d'une situation exceptionnelle ou d'urgence et dans l'attente du rendez-vous avec l'assistante sociale de secteur.

Autres interventions du CCAS

Le CCAS au service du grand âge et de la dépendance :

- **Toutes Animations** pour les séniors, actions intergénérationnelles, actions de prévention : mémoire, santé, sécurité routière, etc. et de coordination territoriale.
- **Repas des Aînés :**
La Commune et le CCAS participent au financement de la Fête de Noël des Aînés et organisent un repas amical pour toutes les personnes de la commune, âgées de 60 ans et plus. Le CCAS organise également des actions sociales à caractère plus festif qui se traduisent par des moments de rencontres pour les seniors, comme un goûter et/ou un repas au printemps, à l'automne ou pour accompagner une action culturelle.
- **Téléassistance à domicile. Une écoute 24 h sur 24, 7 jours sur 7 :**
Le CCAS a signé une convention avec « PRESENCE VERTE », service de téléassistance. La demande d'aide est à formuler auprès du CCAS où un dossier sera renseigné et envoyé auprès du service concerné. Le CCAS prend en charge les frais d'installation de 30 €. L'abonnement reste à la charge de la personne. Les documents et contacts sont à disposition à la mairie.
- **Plan canicule :**
Le CCAS peut recueillir les informations relatives à l'identité, l'âge, le domicile, le téléphone des personnes âgées de 60 ans et plus, des personnes handicapées ou fragilisées résidant à leur domicile, qui en feront la demande. Des mesures d'urgence sont prises en cas de canicule et du déclenchement du plan d'alerte et d'urgence par la préfecture.
- **Soutien à l'apprentissage ou soutien au retour à l'emploi.**
Sous forme d'aide matérielle comme : tenue, mallette d'outils professionnels etc. et en relation avec l'espace Emploi Formation de Bozouls.

Le CCAS en partenariat avec la Communauté de Communes :

- **Transport à la demande:** (voir article de rappel dans ce journal municipal, page 28)

Le CCAS avec l'Etat :

- **Lutte contre la précarité et lutte contre l'exclusion**
- **Logement d'urgence** : La Mairie a pris des dispositions auprès des hôtels des environs pour proposer des nuitées d'hôtel, afin de répondre aux besoins de personnes sans abri.

Le CCAS avec le département :

- **Logement social** : La Mairie met à disposition les formulaires de demande de logement social. L'élu(e) au CCAS participe aux commissions d'attribution de logements sociaux, instruit et suit les demandes de logement social, participe aux permanences du CCAS pour les demandes de logements.

Bilan des aides fournies par le CCAS en 2018

Pour l'année 2018, le CCAS a attribué 2 avances remboursables et aidé 4 personnes par secours d'urgence ou aides ponctuelles.

Prévention

!!! Vigilance !!!!

Comment ne pas se faire avoir par les arnaques lorsqu'on est un senior ?

Liste des arnaques :**Démarchage téléphonique :**

N° Inconnus ou n° masqués ? :
N° insistant ? :

Ne décrochez pas**Bloquez-le :**

- Sur smartphone : **aller sur Internet « smartphone: comment bloquer un numéro »** sur Internet
- Sur ligne fixe, Free ou SFR proposent le ***82#** pour l'activer
- Sur ligne fixe Orange, l'option **« stop secret »** est disponible pour 2 € / mois
- Pensez à la liste rouge

Par formulaire :

Ouvrez l'œil. Soyez vigilant !

Après vos coordonnées, cocher une case pour vous opposer à la transmission de vos données à d'autres entreprises

Par un démarchage agressif :
Réalisation de travaux, Edf, Offre téléphonique, instituts de sondage, contrat obsèques etc.

La liste Pacitel est inefficace. **S'inscrire sur la liste bloctel.gouv.fr****Vous pouvez vous rétracter dans un délai de 14 jours** à compter de la réception de la marchandise.

Numéros surtaxés :

Soyez vigilant

Formats des numéros surtaxés :

Numéros à 10 chiffres commençant par 081, 082 ou 089,

Numéros à quatre chiffres commençant par 1 ou 3,

Numéros à 6 chiffres commençant par 118,

S'assurer du bienfondé de la sollicitation et de la nécessité d'y donner suite.

Ex : « *Pour prendre possession de votre colis, vous devez rappeler le numéro : 089XXXXXXX.* »« *Vous avez entrepris une démarche administrative : vous êtes invité à appeler le 089XXXXXXX, votre dossier est le 7733* »« *Gagnez un voyage, un téléphone... appelez le 089XXXXXXX* »« *Vous avez un problème avec votre carte bancaire, veuillez vérifier le numéro etc.* »**Ce sont des pratiques frauduleuses, n'appellez pas, ne donnez jamais votre n° de carte bancaire, ni votre Rib par tél. Dites que vous allez contacter votre banque.**

Un doute sur un numéro ? :

Consultez l'annuaire inversé des numéros de services à valeur ajoutée **SVA** et le site **infosva.org**.

Faux courriels et appels qui se font passer pour l'administration
Spams vocaux et SMS :
sur smartphone

Pishing. Ne donner aucune information par tél. Demander d'envoyer un courrier.En cas d'abus avéré, faites un signalement au **33700**.**Ne pas rappeler. Signaler le spam vocal ou sms au 33700.****Consulter le site de l'ARCEP et le site de la DGCCRF** qui ont lancé une campagne de communication destinée à sensibiliser le public et donné des conseils afin d'éviter de se faire piéger.**Dépliant DGCCRF** (Direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes) www.economie.gouv.fr/dgccrf/infos-arnaques

Démarchage abusif à domicile :

En cas de panne matériel :

L'abus de faiblesse est puni par la loi.

Ne pas signer de document. Si cela vous semble anormal, déposer plainte. Veuillez à ne pas rester seul (e). Si insistance, appelez la police.

Ne pas vous diriger sur la première publicité que vous trouvez. (boîtes aux lettres). Avant toute intervention, demander un devis à l'artisan, que vous pouvez accepter ou refuser au professionnel.
Exiger un contrat écrit signé et daté pour vous protéger.

Arnaques sur Internet :

Mise en demeure présumée
Fausses invitations à des obsèques

Arnaques au travail à domicile

Arnaques au concours

Fausses pharmacies en ligne

Arnaques aux remboursements d'impôts

Arnaques aux grands-parents, amis :

Arnaques aux appels à l'aide

et demande de bons d'achat

Arnaques à l'investissement

Ne pas ouvrir la pièce jointe, vous risquez de télécharger un programme malveillant, un **malware**.

Le ministère des Finances ne vous les demandera jamais par mail !

Appel ou email d'un enfant ou petits-enfants, ou ami demandant un besoin urgent d'être dépanné, demande d'envoi d'argent. **Ne pas abonder. Escroquerie.**

La boîte mail de votre contact a été piratée et c'est un escroc qui l'utilise pour réclamer de l'argent. Escroquerie.

Ne pas abonder. Les Comptes de messageries sont piratés et sont utilisés par des escrocs.

Vente par Internet. Vous pouvez être payé par un chèque frauduleux. **Alerte !**

Arnaques aux chèques frauduleux

Arnaques aux organismes de bienfaisance

Arnaques sur les sites de rencontres

Télémarketing. Contribution financière à un organisme de bienfaisance frauduleux.

Contrôler avant de participer

Des escrocs peuvent se cacher derrière un sourire avenant. Ne fournir aucune donnée personnelle (adresse, n° de tél, coordonnées bancaires). Rencontrer dans un lieu public.

Comment se protéger contre les arnaques :

Quelques précautions :

- Configurer vos comptes bancaires en ligne, uniquement avec un membre de votre famille, ou ami, en qui vous avez toute confiance.
- Créez des mots de passe complexes et non mémorisables
- Installez un programme anti-malware de confiance : un anti-malware (ou antivirus) protège un système informatique
- Méfiez-vous des emails, des annonces et des sites qui vous proposent de l'argent en échange de vos renseignements personnels.
- N'ouvrez jamais une pièce jointe d'une source non-identifiée.

Les piratages :

Le piratage par rançongiciel :

Se débrancher immédiatement du réseau, sauvegarder les dossiers qui ne sont pas encore bloqués et ne payez surtout pas la rançon. Faites des sauvegardes régulières de vos données.

Toute menace ou chantage

Ne pas répondre et signaler au plus vite cette arnaque sur <https://www.internet-signalement.gouv.fr> ; Vous y trouverez également les dernières actualités et des conseils.

Si vous doutez de votre sécurité, n'hésitez pas à poser des questions.

Rappelez-vous, qu'une bonne dose de méfiance peut vous épargner nombre de soucis.

Ne pas prendre de risques inutiles.

Les éléments ci-dessus sont donnés à titre d'information. Ils ne sont pas exhaustifs et ne sauraient se substituer aux textes officiels. Pour tout autre renseignement complémentaire, rapprochez-vous de la direction départementale de la protection des Populations (DDPP).

Jeux vidéo



Prévention sur les jeux vidéo Animation du 17 novembre 2018

La mairie, en partenariat avec l'association «Ecole citoyenne » de Toulouse a proposé une rencontre avec les jeunes et les parents, sur le thème des jeux vidéo, à la salle des fêtes de Gages le 17 novembre 2018. Cet enrichissant après-midi a permis de mieux comprendre les dangers potentiels des jeux vidéo.



Animation des aînés



La Guerre des Crayons
Médiathèque
Janvier 2018



Grillées de châtaignes
31 octobre 2018



Le repas des 75 ans et plus a eu lieu à Bozouls le 23 janvier 2019. 37 personnes de notre commune l'ont partagé avec les anciens des communes de La Loubière, Bozouls, Rodelle, Gabriac.

Repas de Noël du 15 décembre 2018

107 aînés de Gages-Montrozier ont partagé le délicieux repas de Noël préparé par M. Mme Conquet, traiteur de la Rotonde à Bozouls, dans une ambiance festive et musicale. Les convives ont dansé, chanté, accompagnés par les musiciens JP Rochon et Gilles Saby. De bons moments de partage.



Noël 2018



Noël 2018



Accueil des nouveaux habitants

Le 13 octobre 2018, Christophe Méry a accueilli les nouveaux habitants de la commune.

Ce fut l'occasion de présenter aux nouveaux gageois, l'histoire de la commune, sa situation géographique, les services communaux, les projets, la vie de la commune, les commissions municipales, les associations et la nouvelle intercommunalité et ses compétences.

Divers documents ont été remis aux participants tout en partageant le verre de l'amitié.



Recensement de la population



Le recensement de la population a eu lieu sur notre commune du 17/01/19 au 06/02/19. Trois agents recenseurs : Elodie Crouzet, Vanessa Calmels et Martine Gillet sont allées à la rencontre des habitants.

Nous tenons à remercier la population pour l'accueil qui leur a été réservé.

Malgré le mauvais temps rencontré pendant cette période, les agents ont pu clôturer ce recensement.

Nous constatons une nette augmentation des réponses via le site Internet. Les dossiers ont été transmis à l'Insee (Institut national de la statistique et des études économiques). Les résultats seront connus en fin d'année.

Cérémonies du 11 novembre



Beaucoup d'adultes et d'enfants étaient présents aux cérémonies commémoratives du 11 novembre.



Commémoration du 19 mars 1962



Les anciens combattants de la guerre d'Algérie ont honoré la date du 19 mars 1962, celle du « cessez-le-feu ». Cette année, c'est à Gages que fut fêté cet événement



Soutien des projets



C.Méry a accueilli M. JF Gaillard, président du Conseil Départemental, Mme M.Bessaou conseillère départementale et maire de La Loubière, M. JC Calmelly conseiller départemental et maire de Bozouls.



C.Méry a accueilli Mme M. Lugrand, secrétaire générale de la Préfecture, Mme Arnal chargée de l'instruction des dossiers DETR. Pour soutenir les projets, opération Bourg-Centre, travaux d'accessibilité de la mairie...



Suivi des projets

Aménagement du Bourg-Centre de Gages



Ça y est, le projet d'aménagement du centre du village de Gages est en phase de réalisation...

Les travaux du terrain multisport ont été réalisés courant juillet avec l'appui des jeunes de la commune. Les travaux d'aménagement des espaces publics ont commencé en septembre avec la phase de terrassement et de préparation

du terrain. C'est l'équipe des maçons qui est à pied d'œuvre en ce début d'année, pour réaliser les murets en pierres qui permettront de remodeler l'espace en terrasses.

L'aménagement des espaces verts et la réalisation de l'aire de jeux devraient prendre le relais courant mars, ainsi que la requalification de l'espace parking et la réalisation des liaisons piétonnes.

Le terrain multisport a pris l'emplacement du terrain de tennis qui a été construit au stade Jean-Claude Pouget. Présenté à la population le 14 septembre, le terrain multisport fait l'unanimité auprès des petits et des plus grands. Cette journée de démonstration animée par l'entreprise Agorespace a permis également aux enseignants de l'école primaire de s'approprier ce bel outil pour les cours d'éducation sportive.

Le projet de pump track a, quant à lui, pris un peu de retard, en raison d'un appel d'offre infructueux. En raison d'un dénivelé trop important pour une bonne intégration paysagère, l'entreprise spécialisée retenue « BIKE SOLUTIONS » a déconseillé le site initialement retenu, derrière la micro-crèche, et nous a accompagné dans le choix d'un nouveau site, au niveau du complexe sportif Jean-Claude Pouget, à proximité du terrain d'entraînement. Les travaux devraient se réaliser dans le premier semestre 2019.

Projet d'extension urbaine



Le samedi 23 février dernier, la municipalité a souhaité présenter à la population le fruit de plusieurs mois de réflexions autour d'un projet d'extension urbaine au cœur du village de Gages.

En 2018, la municipalité a eu l'opportunité d'acquérir la maison et les terrains issus de la succession de Cécile Ferrié. Ces terrains sont à la jonction de 2 quartiers existants : le Puech de Laumet et les Genévriers, à proximité du cœur du village et en continuité de biens de section communaux ;

La commune a procédé à l'acquisition de ces terrains avec l'objectif de réfléchir à un projet d'aménagement global qui réponde aux critères de développement durable : prise en compte de l'environnement, insertion dans le paysage, consommation économe des espaces, limitation de l'imperméabilisation des sols, liens entre les quartiers, mixité sociale, création de liaisons douces et d'espaces conviviaux.

Pour ce projet, la commune a souhaité s'entourer d'experts : un bureau d'études et d'urbanisme, l'agence TURBINES, assisté d'un bureau d'études techniques VRD (Voirie Réseaux Divers), le cabinet Gravellier Fourcadier.

Les architectes du cabinet TURBINES ont présenté le fruit de leur travail devant une centaine de personnes. 5 panneaux d'exposition retraçant leur présentation sont consultables à la mairie : diagnostic du site, principes de développement durable pour l'habitat, présentation du scénario retenu, propositions d'aménagement.

Le conseil municipal a pris note des remarques et observations faites par les habitants, notamment celles concernant l'impact du projet sur la circulation des véhicules, les choix de plantations pour les espaces publics ; il poursuit la réflexion avec le cabinet TURBINES pour définir le cahier des charges qui pourrait s'imposer aux partenaires potentiels du secteur privé.

Réunion publique du 23 février 2019

Architectes du Cabinet Turbines



Accessibilité

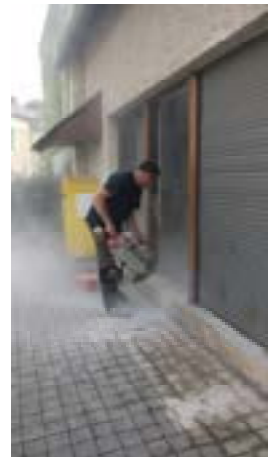
La Commune a toujours pour objectif de faciliter l'insertion des personnes handicapées dans sa vie sociale.

Il reste encore beaucoup à réaliser sur la commune, pour répondre à toutes les situations de handicap, aux personnes âgées, aux personnes avec des problèmes de santé, aux personnes avec des déficiences, aux personnes avec charges, poussettes, etc.

En 2017 et 2018, nous avons axé nos efforts vers l'accès aux établissements publics (ERP) et aux installations ouvertes au public (IOP) réglementaires : salle communale de Trébosc, Mairie et Agence Postale Communale, stationnements pour les PMR (personnes à mobilité réduite).

Nous voulons remercier chaleureusement et sincèrement nos agents techniques pour leur implication et leurs travaux de qualité dans la mairie et la salle de Trébosc. Efficacité et bonne humeur étaient de mise sur le terrain ! Nous félicitons aussi nos agents administratifs pour leur collaboration et leur adaptabilité, l'équipe technique pour son travail en étroite collaboration avec les artisans, s'adaptant aux situations.

Agence Postale Communale



AVANT



Sanitaire



Salle de classement et informatique



Accueil Mairie



Aujourd'hui, la salle des mariages de la mairie permet d'accueillir toute personne ne pouvant y accéder par l'escalier, grâce à une plateforme élévatrice, rendant toute cérémonie, réunion ou autre festivité accessible.

Accessibilité (suite)

La mairie permet l'accès :

- à des sanitaires adaptés, au rez de chaussée;
- à la banque d'accueil adaptée aux personnes en fauteuil roulant, pour une meilleure communication.
- à un digicode extérieur et une porte automatique
- à l'agence postale par le biais d'une rampe sur le parvis et une porte de sécurité.

Tous les établissements publics (ERP) seront dotés d'un stationnement handicapé.

La salle d'animation de Trébosc possède une nouvelle salle agrémentée d'un sanitaire et d'une porte d'entrée, adaptés. Nous réaliserons cette année quelques autres travaux, tels que la signalétique, les stationnements, des travaux d'électricité et de portes, des modifications techniques dans les sanitaires, des cheminements, la planéité de parvis etc.

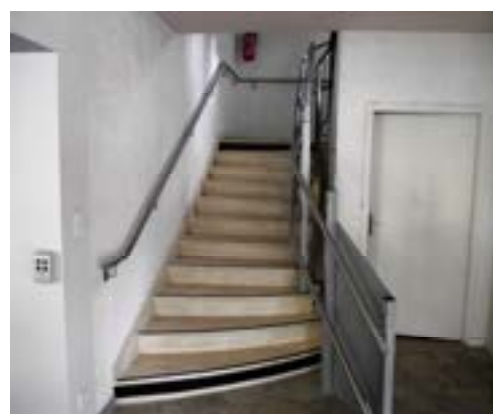
APRÈS



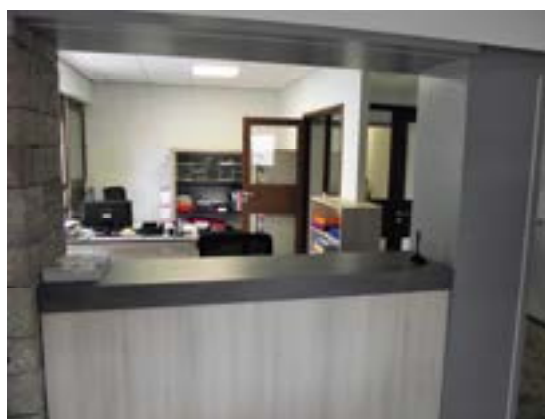
Sanitaire rez-de-chaussée



Hall d'accueil



Escalier avec rampe pour plateforme



Banque d'accueil



Parking de la plateforme à l'étage



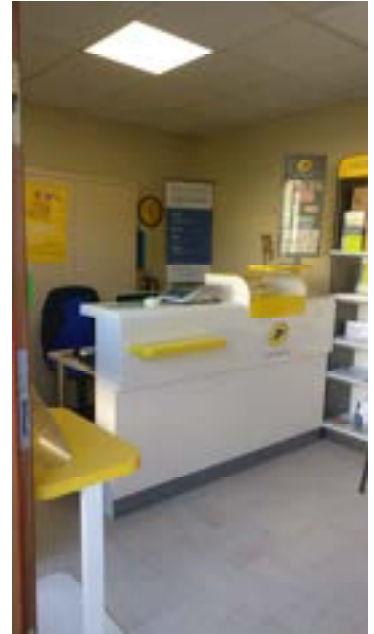
Entrée extérieure

Accessibilité (suite)

Agence Postale Communale et sa rampe d'accès



Intérieur de l'Agence Postale Communale



Extérieur de la salle de Trébosc



Nouvelle salle intérieure accessible de Trébosc



Le personnel de Mairie

Le 04 décembre 2018 a eu lieu à la salle du Plateau, une réunion d'information sur le contrat de prévoyance, maintien de salaire en cas d'arrêt de travail pour raison de santé, proposé par la Mutuelle Nationale Territoriale (MNT). Les élus étaient également conviés à cette rencontre clôturée par un repas pris en commun.

Le 8 février 2019, Christophe Méry avait convié pour le pot de départ à la retraite de Dominique Galey, sa famille, ses collègues et les élus.

Après un discours relatant sa carrière au sein de la mairie, nous avons partagé le verre de l'amitié et souhaité à Dominique une longue et paisible retraite.



Formation aux premiers secours

Les pompiers de Laissac ont dispensé une formation aux premiers secours. Quelques agents de la mairie ont été formés à ces gestes. Une deuxième session est prévue dans le courant de l'année.

Nous tenons à remercier les pompiers de Laissac pour leur implication.



Défibrillateurs

La commune de Montrozier a mis en place 3 défibrillateurs à la mairie, à la salle d'animation de Gages et au Club-House. Le Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS) est informé de l'emplacement de ces appareils dès lors d'un appel de particulier.

Nous vous demandons de les respecter car ils sont présents pour sauver des vies. Une formation sur leur utilisation sera dispensée aux agents prochainement.



SIEDA

Les diagnostics énergétiques sur les bâtiments de la Mairie, de la salle d'animation et de la cantine de Gages ont été réalisés par le SIEDA comme prévu en 2018.

Le diagnostic de performance énergétique de la mairie présente :

- Une consommation énergétique estimée à **181 kWhep/m².an**, soit un bâtiment en **zone C** et
- Une Emission de gaz à effet de serres (GES) estimée à **31kgeqco₂/m².an**, soit un bâtiment en **zone C** également.

Le diagnostic de performance énergétique de la Salle des fêtes présente :

- Une consommation énergétique estimée à **239kWhep/m².an**, soit un bâtiment en **zone D** et
- Une émission de GES estimée à **6 kgeqCO₂/m².an** qui le

situe **en zone B**.

La cantine est en projet de complète restructuration; l'optimisation des pistes d'améliorations énergétiques s'avèrent prématurées. Elles seront intégrées dans un futur projet.

Nous porterons nos efforts, dans un premier temps, sur le renforcement de l'isolation de la cuisine de la Salle des fêtes, afin de diminuer les consommations de chauffage, et de moderniser l'éclairage par de la LED, ce qui nous permettrait d'atteindre une réduction de 30% des consommations énergétiques.

Plan Local d'Urbanisme (PLU)

Comme vous le savez, la Commune a engagé la révision de son PLU (par délibération du 14 Décembre 2015).

Point d'avancement du projet de PLU :

Depuis son lancement et notamment le recrutement du groupement d'études OC'TEHA – Rural Concept (mi 2016), le projet avance et se poursuit.

Le diagnostic prospectif a été présenté en Janvier 2017.

Prendre le temps de la réflexion pour un projet plus ancré au territoire :

Suite à la présentation du diagnostic prospectif aux élus et aux Personnes Publiques Associées (PPA), le travail sur le projet de territoire a été lancé. Face aux spécificités locales et eu égard aux différents projets en préparation sur la commune, les élus ont souhaité prendre le temps de la réflexion et engager les études relatives au projet d'extension urbaine dans la continuité du secteur de l'école, sur le bourg de Gages.

Désormais, s'engage l'étape suivante : l'élaboration du PADD (Projet d'Aménagement et de Développement Durable) :

Sur la base des éléments mis en exergue dans le cadre du diagnostic et des objectifs poursuivis par les élus à travers l'élaboration du PLU, sera donc établi le PADD (Projet d'Aménagement et de Développement Durable).

Le PADD est un véritable outil de développement et de planification. Il définit les grands principes à mettre en œuvre pour assurer un développement durable en regard des objectifs suivants: assurer la diversité de l'occupation des territoires, faciliter l'intégration urbaine des populations, valoriser le patrimoine, veiller à une utilisation économe et valorisante des ressources, assurer la santé publique, organiser la gestion des territoires, favoriser la démocratie locale.

La constitution du PADD fera l'objet de réunions de travail, associant des personnes ressources selon les thématiques abordées (habitat, économie, tourisme, agriculture, paysage, environnement).

Travaux sur la commune

Travaux en Régie sur la commune

Eaux Pluviales

Réfection des chemins endommagés par les fortes pluies en 2018.
Curage canalisation des eaux pluviales.

Terrains chemins

Assistance à l'entreprise Agorespace pour la construction du City Park.
Entretien des chemins communaux, évacuation des eaux.
Entretien des fossés.
Tonte terrains (foot) et pelouses à Gages, Grioudas, Trébosc, Montrozier, Bennac.
Travaux sur les chemins en forêt communale.
Entretien des chemins ruraux. Apport de 250 tonnes de tout-venant avec la participation de la Communauté de Communes.
Réfection chemin rural du Causse-Comtal, Grioudas, Trébosc, Sarrois, Bedelle, etc.
Débroussaillage en collaboration avec la société Fougassier et tailles des haies sur chemins ruraux.

Entretien des bâtiments communaux

Aménagement de la salle de Montrozier.
Travaux d'accessibilité :
- Extension de la salle d'animation de Trébosc : isolation, sol, électricité, sanitaire à créer, maçonnerie, dalle, mur extérieur, etc.
- Travaux intérieurs à la mairie de Gages : sol, peinture, portes, aménagement du sanitaire, carrelage, etc.
- Agence Postale Communale : déplacement boîte à lettres, maçonnerie seuil.

Travaux de maintenance

Travaux devant la pharmacie : marquage au sol, traçage d'une signalisation.
Travaux divers à l'école
Pose container récup-verre au Club House.
Maintenance dans tous les bâtiments communaux.

Travaux voirie

Entretien de la voirie temps de neige, salage, signalétique et sécurité.
Pose d'enrobé à froid dans les trous sur les routes (nids de poule).

Elagage

Elagages divers sur la commune
Taille des massifs à Gages, Grioudas, Trébosc, Montrozier.

Travaux sur la Commune par des entreprises extérieures, artisans ou Communauté de Communes.

Entretien des bâtiments communaux

Travaux dans l'église de Montrozier (Sté Alary).
Couverture du toit de la salle du Plateau, des bâtiments techniques dans la Zone Industrielle, réfection du toit de la salle de Trébosc (Les Couvreur du Causse).

Voirie

Réfection des rues d'Aujols (Colas).
Réfection route du Comtal (Communauté de Communes).
PATA sur les routes intercommunales et communales (Colas).
Rénovation place de Montrozier : la « Sté EGTP » a été mandatée pour effectuer les travaux.

Eclairage

Travaux d'éclairage public à Zénières et à Montrozier en même temps que les travaux d'enfouissement des réseaux.
Raccordement entre la micro-crèche et le lotissement du Lévézou.
Changement de l'éclairage de la commune par un éclairage économique LED.

Réseaux

Etude réalisée en collaboration avec la « Sté Enedis » (haute tension, réseau sec) et la « Sté Cegelec ».
Travaux d'enfouissement à Montrozier.
Travaux d'enfouissement Haute Tension en cours à Gages.

Abattage et élagage

Entretien des arbres de la commune en 2019 (Sté Arbo Parc).
Coupe de peupliers en cours, le long de l'Aveyron (Entreprise Alazard).
Taille des peupliers à Roquemissou et embâcle en Aveyron. (Embâcle : obstruction du lit d'un cours d'eau).

Finances

Conformément à nos engagements, nous revenons vers vous afin de vous transmettre un certain nombre d'informations financières relatives à Gages Montrozier, et quelques éléments concernant le contexte national et local.

Au niveau national :

En 2018, la loi a validé l'institution de la taxe GEMAPI, (Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations) pour les Communautés de Communes.

Concernant le dégrèvement de la taxe d'habitation sur la résidence principale, l'article 5 de la loi des finances 2018 a prévu un nouveau dégrèvement qui s'ajoute aux exonérations existantes et qui permettra à environ 80 % des foyers d'être dispensés du paiement de la taxe d'habitation au titre de leur résidence principale d'ici 2020. L'objectif d'allègement total de la Taxe d'habitation sera atteint de manière progressive sur 3 ans, suivant différents critères.

Modalités de compensation des pertes de recettes liées au dégrèvement de TH pour 80 % des contribuables : l'État prendra en charge la partie de la TH concernée par le dégrèvement (30 % en 2018, 65 % en 2019 et 100 % en 2020).

Au niveau de la Communauté de Communes :

La Dotation Globale de Fonctionnement (DGF) est stabilisée par rapport à l'année 2017. Pour l'année 2018, pas de baisse. Son montant est stabilisé au niveau atteint en 2017, à l'issue de 4 années successives de diminution.

Au niveau de la compétence Economie exercée par la Communauté de Communes, la demande et la commercialisation des zones d'activités sont bonnes. Plusieurs communes membres constatent une nette reprise des constructions individuelles.

Participation au déploiement de la fibre optique opérée par le SIEDA.

Création d'un Office de Tourisme Intercommunal.

Création du budget « personnes âgées » dans la compétence Affaires Sociales.

Au niveau de la Commune :

Le montant du FPIC (Fonds national de Péréquation des ressources Intercommunales et Communales) est de 9 370 euros en 2018 ; il revient à la charge des communes faisant partie de la Communauté de Communes afin de conserver des ressources suffisantes pour cette dernière.

La Dotation Globale de Fonctionnement (DGF) est stabilisée par rapport à l'année 2017. Pour l'année 2018, pas de baisse et son montant est stabilisé au niveau atteint en 2017 à l'issue de 4 années successives de diminution.

BILAN FINANCIER 2017-2018

Le détail des budgets des années 2017 et 2018 peut être consulté en Mairie ; nous vous proposons un résumé des principales évolutions.

Les investissements 2018 :

Le montant des dépenses d'investissement pour l'année 2018 s'est élevé à 487 000 €, les dépenses concernent principalement :

- La construction du city park,
- Le déplacement du terrain de tennis,
- Des travaux d'aménagement des espaces publics dans le cadre de l'opération Bourg Centre,
- Des travaux dans les différents bâtiments communaux, notamment les travaux d'accessibilité à la Mairie et à l'Agence Postale Communale,
- Des études pour la recherche d'un maître d'œuvre pour le projet d'extension urbaine (biens « Ferrié » et biens de section),
- Des travaux de voirie.

Dette et Emprunt :

C'est donc plus de 1 092 000 euros qui ont été investis sur les deux dernières années. Aussi, pour réaliser l'ensemble de ces investissements en 2018, nous avons eu recours à l'emprunt pour un montant de 230 000 €.

Pour 2019, il n'y aura pas de recours à de nouveaux emprunts.

Nous rappelons que l'acquisition du terrain « Ferrié », à proximité des écoles, a nécessité dans un premier temps le recours à un prêt relais, c'est-à-dire un prêt dont la vocation est d'être échu avant la fin du mandat, voire au tout début du mandat suivant. Cette acquisition nous permettra de :

- conserver la maîtrise du foncier à proximité de l'école,
- avoir la possibilité d'agrandissement de la cour d'école.

Elle nous permettra également de mener un éventuel projet d'urbanisme global avec les biens de section.

Lorsque ces diverses options seront décidées, en concertation avec la population, nous consoliderons éventuellement le plan de financement par un prêt à plus long terme.

Toutefois, l'objectif de l'Equipe Municipale en matière d'endettement reste et restera le même : conserver pour l'équipe qui nous succèdera en 2020, les mêmes (bonnes) marges de manœuvre que celles dont nous avons bénéficiées en termes financiers (capacité d'endettement, encours et annuité de la dette).

Comparatif dette en € par habitant / strate collectivité de taille équivalente (MINEFI) :



CA 2017 et BP 2018

La stratégie reste, là aussi constante, cherchant à maîtriser les dépenses de fonctionnement, afin de préserver la capacité à investir et de pérenniser un service public de qualité au plus près des habitants ; pour soutenir l'attractivité de notre commune tout en poursuivant des hausses de fiscalité inférieure ou égale à l'inflation.

Comparatif impôts en € par habitant



Comparatif des charges et des dotations / strate collectivité de taille équivalente (MINEFI) :



Concernant le budget 2018 de fonctionnement, il a été décidé de ne pas augmenter la pression fiscale (après une hausse de 1% en 2017, pas d'augmentation en 2016 et de 0,5 % en 2015).

Le bon suivi des charges de fonctionnement a permis de dégager pour l'année 2017 un excédent de fonctionnement de 164 950 €. Cet excédent n'est pas un but en soi, il permet de réaliser des investissements ou de moins emprunter en cas d'importants projets.

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT			
Chapitre	Libellé	CA 2017	BP 2018
011	Total charges à caractère général	298 449.77	352 500.00
012	Total charges de personnel	571 308.23	582 000.00
65	Autres charges de gestion courante	170 768.03	180 920.00
66	Total charges financières	27 874.39	25 000.00
67	Charges exceptionnelles	659.77	500.00
042	Dotations aux amortissements	94 005.12	112 768.00
022	Dépenses imprévues	0.00	10 000.00
023	Virement à la section investissement	0.00	127 546.65
	Total Dépenses	1 163 065.31	1 391 234.65
RECETTES DE FONCTIONNEMENT			
Chapitre	Libellé	CA 2017	BP 2018
70	Total produits des services	110 274.60	105 000.00
73	Impôts et taxes	830 810.91	834 771.00
74	Dotations et participations	251 041.61	255 963.00
75	Total autres produits de gestion courante	41 423.47	40 500.00
77	Produits exceptionnels	632.95	0.00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0.00	67 000.00
013	Atténuation de charges	10 099.70	3 000.00
042	Opération d'ordre entre sections	83 732.05	85 000.65
	Total Recettes	1 328 015.29	1 391 234.65

VIE DE LA COMMUNE

La Gageothèque

On prend soin de nos graines à la Gageothèque !

Une graine, c'est comme une petite valise pleine de vie que ferait la plante pour aller de par le monde. Pareil au livre qu'écrit l'auteur. Patiemment sélectionnées et sagement repiquées sur les étagères de la Gageothèque, des milliers de ces graines de papier vous attendent. Elles viendront chatouiller de leurs racines vos envies d'aventure, votre besoin de mystère ou votre soif de découverte. Alors n'hésitez surtout pas à vous laisser aller au plaisir d'ouvrir ces petites valises pleines de vie.

Cette année, un nouveau jardinier nous a rejoints pour prendre soin de nos semis d'histoires : Arthur, troisième employé civique a œuvré à nos côtés après Louis et Lucie. Vous avez peut-être déjà fait sa connaissance sur les réseaux sociaux où il tient à jour le sillon de nos actualités. Et elles ont été nombreuses cette année ! Par exemple, lors de la fête de la musique, nous avons proposé un éveil musical avec la complicité de la guitare de JP Rochon et de la clarinette de Dédé Herreman. Les jeunes pousses ont adoré ! Des expositions ont également fleuri l'année avec le souvenir de la Grande Guerre, l'aventure du Québec ou encore la découverte des coulisses de la Bande Dessinée (BD). Pour les graines d'artistes, des ateliers de photographie ont été tenus par Maxime Authier et des ateliers d'initiation au dessin de BD ont été animés par M. Vergne. Les plus joueurs d'entre vous prennent le chemin de la Gageothèque, tous les mercredis, pour une après-midi de jeux de société.

Nous avons à cœur de faire pousser la culture sous toutes ses formes. Finalement, il manquait un petit quelque chose sur nos rayonnages : de véritables graines, bien sûr ! Cette année, en inaugurant une grainothèque avec le concours du Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement (CPIE), nous vous offrons un lieu d'échange de graines pour mettre en avant la biodiversité et la liberté des semences.

Vous pourrez ainsi librement échanger vos graines pour enrichir votre jardin. Et si vous n'avez pas encore la main verte, n'ayez crainte, nous avons à la Gageothèque une myriade de pages qui vous aideront à avoir de belles feuilles.



L'auteur, l'artiste ou la plante sait donner beaucoup dans si peu. Soyez les bienvenus à la Gageothèque pour en prendre de la graine – celle que vous voudrez – et la savourer !

L'équipe de votre Gageothèque

Animations récentes :

Vendredi 8 mars 18h - 20h Inauguration de la grainothèque à la Gageothèque.

Samedi 16 mars 17h Le club nature de Bozouls propose en partenariat avec la Gageothèque un diaporama sur les insectes et les araignées, à la salle d'animation (entrée libre).

Samedi 23 mars 10h -12h Conférence d'avant voyage de Maxime Authier « De Gages aux Black Hills (USA), à la Gageothèque.



Eveil musical avec JP Rochon et Dédé



Inauguration de la grainothèque le vendredi 08 mars



Partenariat

Un coup de jeunes sur nos chemins

Cette fois-ci la moyenne d'âge était beaucoup plus basse ! En effet, la Commune de Montrozier a reconduit son partenariat avec l'Association Emilie de Rodat qui nous permet d'accueillir des jeunes motivés pour effectuer une semaine de travaux en plein air ! Cette année, une première équipe s'est attachée aux travaux de peinture des volets du centre de loisirs avec beaucoup d'application. La seconde équipe est partie sur le Causse pour aménager un tout nouveau petit monospace absolument charmant, près du Puech Lachou. Une portion de GR a connu un sérieux débroussaillage bien nécessaire.

Un partenariat fructueux que nous comptons bien poursuivre.

Commission chemins

« On the road again... »

Nous étions jeunes et larges d'épaules, bandits joyeux, insolents et drôles ... Bon d'accord, on ne fait pas si jeunes, mais quand même, nos épaules étaient bien larges et avec un cœur gros comme ça ; nous avons réédité la 10ème journée d'entretien des chemins. (Avec les années j'ai perdu le compte!).

Dès potron minet, le doux chant des débroussailleuses thermiques a raisonné pour relouer quelques chemins de Gages le Bas, Natura 2000 et GR. Une opération rondement menée qui s'est achevée par un repas convivial amplement mérité.

Une opération qui sera reconduite dans la joie et la bonne humeur, alors n'hésitez pas à nous rejoindre !



Coupe de bois

Une coupe de bois a eu lieu en fin d'année 2018 jusqu'en février 2019.

90 stères de bois, environ, ont été coupés par quelques familles de la commune qui ont pu en bénéficier.

Une prochaine coupe de bois sera probablement reconduite de novembre 2020 jusqu'en février 2021.



Economie



Virginie Cabrol a créé son auto-entreprise et s'est lancée, depuis quelque temps dans la coiffure à domicile, sur Gages et ses alentours. « Natur'hair » est le nom qu'elle a donné à son entreprise. Son atout est d'utiliser des produits d'origines végétales et naturelles.

Vous pouvez la contacter au 06 72 74 56 88

Page Facebook : « virginie votre coiffeuse à domicile »



Elodie Crouzet a ouvert un cabinet de psychothérapie à son domicile gageois, sis au 15 rue des écoles. Elle ne reçoit que sur rendez-vous.

Vous pouvez la contacter au 06 58 75 07 96

Musée de Montrozier



UNE ANNEE 2018 BIEN REMPLIE

Avec une fréquentation de 5 186 visiteurs, l'espace archéologique départemental a connu une très bonne saison 2018 en terme de fréquentation et d'activité. L'équipe du musée a reçu 72 groupes : écoles, collèges, centres de loisirs, seniors, représentant près de la moitié de la fréquentation totale.

Les visiteurs individuels ont également répondu présents, en particulier pour les gros événementiels proposés tout au long de l'année et pendant les vacances scolaires, que ce soit pour découvrir les expositions ou participer aux diverses activités.

Les moments forts de 2018

Week-end L'Aveyron j'y vis, je le visite aussi, les samedi 7 et dimanche 8 avril

Cette manifestation inédite menée par 40 acteurs touristiques sur l'ensemble du territoire aveyronnais consistait à proposer sur chaque site une animation inédite.

L'espace archéologique a ainsi présenté dans la salle communale une exposition autour de la bande dessinée *Rodez - In vino veritas*, en présence du dessinateur Jean-Christophe Vergne et du scénariste Daniel Faribault qui vit à Montrozier. Près de 100 personnes ont ainsi pu découvrir les coulisses de la création de ce polar historique et profiter de séances de dédicaces et de rencontre avec les auteurs.

Nuit des musées le samedi 19 mai

La nuit des musées à Montrozier a attiré 250 visiteurs cette année. Un record grâce à une programmation attractive et à l'organisation, le même jour, de la guinguette proposée par Montrozier loisirs.

Les salles d'exposition étaient agrémentées d'un habillage colorisé et des happenings musicaux ont créé un environnement sonore original.

Un volet ludique était également proposé avec des parties du jeu de société *Opération archéo*, menées par l'archéologue

concepteur du jeu lui-même, Mathieu Baiguet.

Journées du patrimoine de pays les samedi 16 et dimanche 17 juin

En amont de la reprise du chantier de fouille archéologique, le débroussaillage du site préhistorique de Roquemissou a été réalisé avec l'aide de la municipalité.

Un stage photo « Patrimoine et archéologie » avec le photographe Maxime Authier a permis aux participants de s'initier aux bases de la photographie, de réaliser des séances de prises de vue avant de proposer, le dimanche en fin d'après-midi, une exposition des plus beaux clichés réalisés. Certains d'entre eux sont d'ailleurs à découvrir dans le calendrier 2019 édité par la commune.

Fête de Roquemissou le samedi 21 juillet

La traditionnelle journée grand public de Roquemissou a permis aux participants de suivre des conférences en ouverture de la journée puis de rencontrer les archéologues travaillant sur l'abri préhistorique. Ils ont ainsi pu visiter le site en compagnie de Thomas Perrin, archéologue au CNRS de Toulouse et responsable du chantier. Ce fut un moment de partage convivial, notamment au moment de l'apéritif offert par la municipalité sur la presqu'île de Roquemissou. De leur côté, les enfants ont pu s'initier à la fouille au musée. Plus de 100 personnes ont participé à ce rendez-vous qui permet de suivre chaque année l'évolution des découvertes autour de ce site préhistorique d'intérêt majeur pour les chercheurs.

Journées européennes du patrimoine les samedi 16 et dimanche 17 septembre

Le parc du château de Montrozier, mis à disposition par son propriétaire Claude Cochin, a accueilli la troupe des « Gaulois de La Lance arverne ».

Des démonstrations d'artisanat romain et gaulois ont permis aux visiteurs d'observer divers aspects de la vie quotidienne au sein du camp (frappe de monnaie, forge, fabrication de perles, travail du bois...).

Musée de Montrozier (Suite)

Le spectacle de démonstrations de techniques de combat a été très suivi, de même que celui des valeureux enfants ayant accepté d'en découdre avec une partie de la troupe. L'initiation aux fouilles, l'atelier de décoration de boucliers par les enfants, une conférence ainsi que la visite du musée complétaient les activités proposées au sein du parc. Ces 2 journées, qui se sont déroulées sous le soleil, ont attiré et visiblement conquis 1 004 visiteurs !

Nouvelles expositions pour 2019

En 2019, le musée proposera 3 expositions dont 2 inédites. *BD et Gladiateurs – Dans la série Arelate* permettra de découvrir l'univers des gladiateurs grâce à une série de bandes dessinées réalisées par le dessinateur Laurent Sieurac et le scénariste archéologue Alain Genot. Planches originales, documentation, reproductions d'objets remarquables, mobilier archéologique permettront de mieux comprendre ce thème passionnant ayant souvent fait l'objet d'idées reçues...

Le service archéologique départemental de l'Aveyron : aperçu de 10 ans de recherche présentera certaines opérations réalisées par les archéologues professionnels aveyronnais.

Sites archéologiques de Montrozier et de ses environs présentera les 3 sites remarquables que sont l'abri préhistoire de Roquemissou, la villa gallo-romaine d'Argentelle située entre Gages et Montrozier et les douves du château de Bertholène.

Ouverture du 2 avril au 1^{er} novembre.

Les rendez-vous du 1er semestre 2019

Le musée ouvrira ses portes à partir du mardi 2 avril.

L'équipe de médiateurs proposera des animations du mardi au vendredi au cours des vacances de Pâques.

A noter les dates des événements habituels, notamment le samedi 19 mai avec la nuit des musées proposée le même jour. L'occasion de rencontrer en dédicaces les auteurs de la série BD *Arelate* présentée au musée dans une ambiance musicale et colorisée.

Les journées du patrimoine de pays et des moulins auront lieu les 16 et 17 juin.

Roquemissou

L'équipe de fouilleurs menée par Thomas Perrin, responsable du chantier, reprendra ses travaux pour 4 semaines dès la fin du mois de juin. Ce sera l'occasion de s'enthousiasmer, une nouvelle fois, pour ce site si riche en informations préhistoriques qui livre peu à peu ses secrets.

La fête de Roquemissou est prévue le samedi 20 juillet. Elle permettra au public d'observer *in situ* l'avancement du travail des archéologues, mais également de découvrir l'utilisation de certaines technologies nouvelles adaptées à la recherche archéologique. L'occasion pour les personnes intéressées de se familiariser encore un peu plus avec ce site qui sera mis à l'honneur au musée en 2020 au travers d'une belle exposition.

Départ

Après 18 ans de bons et loyaux services, Stéphane Jordan qui travaillait au sein de l'espace archéologique a quitté ses fonctions en ce début d'année afin de rejoindre la ville d'Avignon. Il sera remplacé afin de conserver une équipe de 3 permanents.



CES JEUNES GAGEOIS PAS COMME LES AUTRES

Félicitations

RUGBY



Axelle BERTHOUMIEU 19 ans en juillet, du Roc du Levant à Gages.

Au club de rugby d'Espalion à l'âge de 10 ans. Au pôle à 15 ans, puis au pôle espoir. Elle s'engage avec le Castres Olympique. Championne de France des régions en 2015. Elle est sélectionnée dans le top 50 des moins de 18 ans en 2017. Elle rejoint le club de Blagnac. Elle remporte le championnat d'Europe des moins de 18 ans avec **l'équipe de France à 7** en 2018 (Elles ne sont que 14 sélectionnées!). Elle marque 3 essais. Championne de France avec Blagnac à 15 en 2018. En 2018 encore, elle est médaillée d'argent aux **Jeux Olympiques de Buenos Aires** (Argentine) avec **l'équipe de France à 7**. Elle marque un essai contre les intouchables "All Black". Jamais notre petite commune n'avait eu de participant à des JO ! Elle continue à fréquenter régulièrement le centre de formation de Marcousis pour tenter d'être sélectionnée dans la Grande équipe de France.

Elle a été sélectionnée dans l'équipe de France des moins de 20 ans à XV pour une double confrontation contre l'Angleterre !!!

Une semaine après sa sélection avec l'équipe de France des moins de 20 ans (Victoire 31 à 12 contre l'Angleterre à Strasbourg)), Axelle vient de disputer le dernier match du tournoi des 6 nations avec la GRANDE équipe de France (défaite à Padoue en Italie). C'est la première sélection pour notre gageoise à l'âge de 18 ans 1/2. C'était la plus jeune joueuse sur le terrain élue meilleure française par les journalistes ! Chapeau Axelle !

JUDO



Son entraîneur : Fabien Noël

Chloé Sincholle de Bennac. Un peu plus de 20 ans.

Au judo club de Rodez dès l'âge de 4 ans. Est actuellement au pôle FRANCE de Bordeaux. Championne Midi-Pyrénées en 2014 et 2015. Vainqueur des tournois inter-régional et national de Toulouse en 2014. Vainqueur des 1/2 finales du championnat de France en 2017 et médaille d'argent en 2018. Médaille d'argent à Marseille en 2018. Championne d'Occitanie par équipe en 2017 et 2018. Et bien d'autres places d'honneur encore. Chloé vient de terminer vice-championne de France universitaire. Elle est qualifiée pour les championnats d'Europe qui se dérouleront à Zagreb (Croatie). Marraine du judo-club de Gages.

VTT

Amandine DECOUTY 18 ans, de Gages le Haut

A commencé le Vtt en 2013. Championne Départementale en 2013, 2016, 2017 et 2018. Championne Régionale en 2013, 2014, 2015, 2016, 2017 et 2018. Vainqueur (devant tous les garçons) du challenge UFOLEP en 2017 et vainqueur toutes catégories féminines en 2018. Elle a aussi obtenu bien d'autres places d'honneur et de nombreux podiums depuis ses débuts.



MUSIQUE



Margot PANEK, de Gages le Bas

Actuellement violoniste au sein de l'orchestre du Conservatoire de Toulouse. Elle tentera le très difficile examen d'entrée au Conservatoire National Supérieur de Musique de Lyon.

Environnement



QU'EST-CE QU'UN DÉCHET VERT ?

Ce sont les feuilles mortes, les tontes des pelouses, les tailles de haies et d'arbustes, les résidus d'élagage ou de débroussaillage, les déchets d'entretien de massifs, etc.

L'entretien du jardin génère environ 160 kg de déchets verts par personne et par an. 9% des foyers les brûlent à l'air libre, ce qui représente près d'un million de tonnes de déchets verts brûlés chaque année en France (source ADEME).

POURQUOI CETTE INTERDICTION ?

Au-delà des éventuels troubles du voisinage (nuisances olfactives, fumées...) ou des risques d'incendies, le brûlage à l'air libre des déchets verts émet de nombreux polluants toxiques pour l'homme et l'environnement et notamment des particules en suspension.

La combustion à l'air libre des déchets verts pollue d'autant plus que les végétaux sont humides.

La toxicité des polluants émis est augmentée lorsque ces déchets verts sont brûlés avec d'autres déchets comme le plastique ou les bois traités.

A QUI S'ADRESSE CETTE INTERDICTION

Tout producteur de déchets verts est concerné : particuliers, entreprises, exploitants agricoles et forestiers, collectivités territoriales...

QUI FAIT RESPECTER L'INTERDICTION DE BRÛLAGE

Si des moyens spécifiques sont mis en place par les Services Départementaux d'Incendie et de Secours (SDIS) en période estivale (sensibilité au risque d'incendie), il incombe aux communes de faire respecter cette interdiction (pouvoir de police du maire).

En cas de non-respect, une contravention de 450 € peut être appliquée (art 131-13 du Code pénal)

QUELLES EXCEPTIONS A CETTE INTERDICTION ?

Des dérogations peuvent être accordées par le préfet de département dans certaines conditions, sur proposition de l'autorité sanitaire et après avis du Conseil Départemental de l'Environnement, des Risques Sanitaires et Technologiques et en particulier :

- Les brûlages agricoles pour raisons agronomiques ou sanitaires ;
- L'écobuage (principalement en zones de montagne ou accidentées) ;
- Le brûlage dirigé (feux préventifs allumés par les pompiers ou forestiers) ;
- Les brûlages dans le cadre de gestion forestière ;
- En cas d'obligation légale de débroussaillage liée au risque de feu de forêt. (art 134-6 du code Forestier)

Ces dérogations sont suspendues en cas d'épisode de pollution et refusées à tout particulier vivant sur les zones couvertes par un Plan de Protection de l'Atmosphère (PPA).

LES SOLUTIONS

Le broyage des végétaux (y compris ceux issus de la tonte des pelouses) peut servir de paillage des parterres, empêchant ainsi la pousse de mauvaises herbes et permettant de conserver l'humidité des sols.



Pratiquement tous les déchets organiques peuvent être déposés dans des composteurs individuels (déchets de jardin, épluchures de fruits et légumes et restes de repas).

Les déchets verts peuvent également être collectés dans les déchetteries, plateformes de compostage ou unités de méthanisation de la région Occitanie. Ils seront valorisés dans des conditions respectant l'environnement.

Il est également possible de limiter la production de déchets verts en ayant recours à des pratiques d'entretien des espaces verts, adaptées : choix des espèces végétales, adaptation du calendrier des tontes et des élagages, etc.

Pour en savoir plus :

- Direction Régionale de l'Environnement de l'Aménagement et du Logement Occitanie : www.occitanie.developpement-durable.gouv.fr
- ARS Agence Régionale de Santé : www.ars.occitanie.fr
- Atmo Occitanie : www.atmo-occitanie.org
- ADEME en Occitanie : www.occitanie.ademe.fr

Une plaquette est disponible en mairie



INTERCOMMUNALITÉ

Journal /site internet

La Communauté de Communes Comtal Lot et Truyère est née le 1^{er} janvier 2017, avec une population de 19 165 habitants sur un territoire de 644 km² de superficie.

En mars 2018, la Communauté de Communes éditait son 1^{er} bulletin « l'Info Communautaire », issu d'un travail collaboratif des élus de la « commission communication » et de ceux du groupe de travail « finances », avec pour volonté d'informer dans la transparence tous les habitants du territoire, notamment dans des domaines prioritaires comme l'économie, les finances. Dans une présentation simple mais complète, la population y trouvait des tableaux « parlants » sur la fiscalité, les budgets, les projets. Ce premier journal a été diffusé dans l'ensemble des 10 000 foyers du territoire.

En février 2019, la Communauté de Communes Comtal Lot et Truyère lance son site Internet : <https://comtal-lot-truyere.fr>, un site développé par Boitededouze et Alohaveyron, deux entreprises du territoire. Il nous invite à voyager entre plusieurs catégories dotées de sous-rubriques : Présentation, Bien-vivre, Découvrir, Entreprendre, Publications.

Nous vous invitons à le découvrir et à le parcourir.

Transport à la demande

Se déplacer

Votre Communauté de Communes facilite vos déplacements sur les communes du territoire Comtal, Lot et Truyère grâce au service de Transport à la Demande (TAD), en participant au financement de ces trajets. Les usagers du TAD bénéficient de liaisons depuis leur domicile. Ce service, à mi-chemin entre le taxi et les circuits de bus traditionnels, permet à tous de circuler. Le transport à la demande est proposé à tous les habitants de la Communauté de Communes. Le transporteur vous prend et vous ramène à votre domicile. Les horaires, les tarifs et les destinations sont fixes et définis pour chaque déplacement.

Les jours, horaires et tarifs du TAD : Le secteur de Bozouls

Vous habitez à Bozouls, Gabriac, Gages-Montrozier, Lioujas-La Loubière, Rodelle.

Jours, horaires et tarifs des lignes : <https://www.laregion.fr/IMG/pdf/tad-bozouls-comtal.pdf>

Important : Veillez à prévenir le transporteur la veille de votre déplacement :

Entreprise ROUX : 05 65 68 66 50

Tarifs : Aller simple : 2,70 €

Aller retour : 4,30 €

(*) heure de départ du transporteur pour le retour à votre domicile

Vous habitez à	Vous souhaitez vous rendre à	Quels jours ?	A quelle heure ?	
			Arrivée à destination	Heure de retour*
BOZOULS	BOZOULS	Dimanche	10 H 30	11 H 30
		Judi	9 H 30	11 H 30
		Vendredi	08 H 05	11 H 35
	Correspondance pour Rodez située à Bozouls			
	ESPALION	Vendredi	9 H 00	11 H 00
GABRIAC	BOZOULS	Judi	9 H 00	11 H 00
	LAISSAC	Mardi	9 H 30	11 H 30
GAGES-MONTRIZIER	GAGES	Judi	14 H 30	16 H 30
		Samedi	10 H 00	11 H 30
	BOZOULS	Judi	9 H 00	11 H 30
	LAISSAC	Mardi	9 H 30	11 H 30
LIOUJAS-LA LOUBIERE	RODEZ	Samedi	9 H 00	11 H 00
	LIOUJAS	Judi	13 H 30	17 H 30
	BOZOULS	Judi	9 H 30	11 H 30
RODELLE	BOZOULS	Dimanche	10 H 30	11 H 30
		Judi	9 H 30	11 H 30
	RODEZ	Mercredi	9 H 00	12 H 00
	RODEZ	Vendredi	14 H 00	16 H 30

Syndicat Mixte Adduction Eau Potable Montbazens-Rignac (SMAEP)

Evolution du prix de l'eau

Fidèle à ses engagements, le Syndicat poursuit les travaux de modernisation du réseau et des équipements (réservoirs) implantés sur la Commune de Montrozier.

Amorcé il y a quatre ans, un programme d'interconnexion depuis le réseau du SMAEP de Montbazens-Rignac, permet progressivement l'abandon de ressources devenues trop vulnérables et fragiles (périmètres de protection, abandons de captages ...).

Sur l'année 2018, une nouvelle opération de travaux d'interconnexion a été initiée portant sur la connexion depuis le réseau d'Aubrac entre le hameau d'Aboul (Bozouls) et le réservoir de Grioudas (Montrozier), mais également entre le hameau d'Anglars (Bertholène) et le réservoir de Zénières. Au terme de cette opération dont le coût est de 470 000 € HT, il sera procédé à l'abandon du captage de Roquemissou. Soulignons également le renouvellement du réseau AEP de Zénières sous la RD n°126.

Le SMAEP de Montbazens-Rignac composé de 65 Collectivités, dessert en eau potable plus 80 000 habitants à partir d'un réseau gravitaire de plus de 2 300 kilomètres. Son programme pluriannuel d'investissement lui permet de produire une eau de qualité et d'atteindre un bon rendement de réseau. Parmi les travaux en cours, citons la

	2019	
	Part Syndicale	Part délégataire
Abonnements		
Part fixe compteur de 15 mm	22.77 € HT/an	36.19 € HT/an
Part fixe compteur de 20 mm	30.60 € HT/an	45.53 € HT/an
Part fixe compteur de 30 mm	30.60 € HT/an	49.03 € HT/an
Part fixe compteur de 40 mm	66.30 € HT/an	57.20 € HT/an
Part fixe compteur de 50 mm	51.00 € HT/an	81.72 € HT/an
Part fixe compteur de 60 mm	51.00 € HT/an	81.72 € HT/an
Part fixe compteur de 80 mm	16.90 € HT/an	122.58 € HT/an
Part fixe compteur de 100 mm	- €	163.44 € HT/an
Part fixe compteur de 150 mm	- €	204.30 € HT/an
Part fixe compteur de 200 mm	- €	286.02 € HT/an
Consommation		
Part variable de 0 à 150 m3	0,5813 € HT/m ³	0.6089 € HT/m ³
Part variable de 151 à 300 m3	0.5710 € HT/m ³	
Part variable de 301 à 5 000 m3	0.5295 € HT/m ³	
> 5 000 m3	0.4290 € HT/m ³	
Sur une facture de 120 m3 (Y compris redevance prélèvement)	209.58 € HT	

construction du réservoir de Roque-laure (10 000 m3), le renouvellement du FEEDER haute pression (> à 50 bars) depuis l'usine de production sur un linéaire de 11 kms, la modernisation de l'usine de production de Salgues, le renouvellement de la canalisation d'eau brute depuis les captages, mais

aussi de nombreux autres travaux de renforcement, de renouvellement de réseaux existants.

Tout en maintenant un effort d'investissement à un niveau élevé, la redevance syndicale (part syndicale) payée par les usagers du service public de l'eau, est stable.

SMICTOM : Distribution des sacs poubelles

En raison d'une recherche d'un nouveau fournisseur de sacs poubelles, le SMICTOM n'a pas été en mesure de récupérer les sacs, plus tôt.

De ce fait, nous avons été retardés dans la distribution.

Celle-ci aura lieu le samedi 11 mai, à partir de 8h30 jusqu'à 12h00, sous la salle des fêtes de Gages, côté parking.

Vous serez informés par voie de presse, site internet, affichage dans la commune et mairie.



ADMR Bozouls



Aide à domicile en milieu rural

L'ADMR Bozouls Comtal, toujours engagée dans une démarche d'amélioration continue de la qualité de ses services

Les deux activités principales de l'ADMR Bozouls Comtal, "**Aide à Domicile**" et le "**Portage des Repas à Domicile**", sont encore en augmentation en 2018 par rapport à l'année précédente.

L'Association certifiée AFNOR NF-Services aux personnes à domicile, met un point d'honneur à garantir un service de qualité à ses clients.

La certification pour les services du réseau ADMR est une démarche constructive qui permet de valoriser les savoir-faire des professionnels, d'optimiser le fonctionnement du service, de s'adapter aux besoins et attentes du client, et aussi de renforcer en interne, le lien entre les équipes de bénévoles et de salariés autour d'un projet.

L'Aide à Domicile comprend les activités de ménage, repassage ... l'accompagnement des personnes âgées et/ou en difficulté, la garde d'enfant à domicile.

Le **Portage de Repas à Domicile** se fait "en liaison froide" à l'aide d'un fourgon frigo sur les 5 communes de Bozouls, Gabriac, Rodelle, Gages-Montrozier et Lioujas-La Loubière. Quelques repas sont également distribués sur des secteurs limitrophes à cette zone.

Les livraisons se font les lundi, mercredi et vendredi et le nombre de repas distribués est de plus de 10 000 en 2018 ; il a augmenté de 35 à 40 % en 4 ans.

Les enquêtes de satisfaction qui sont effectuées, s'avèrent très positives et nous encouragent à continuer sur cette voie. Quelques remarques et points d'amélioration nous sont transmis et font l'objet d'une analyse attentive, afin d'améliorer toujours et encore, le service proposé.

Un nouveau véhicule mieux adapté à la configuration actuelle de l'activité va être acheté en cette fin d'année 2018, avec l'aide des communes concernées et celle du Crédit Agricole.

L'ADMR Bozouls Comtal souhaite de tout cœur développer encore ce service de "Portage de Repas à Domicile" qui est perçu comme une aide précieuse au "maintien à domicile".

Les neuf bénévoles et les vingt quatre salariées de l'ADMR Bozouls Comtal restent mobilisés pour toujours mieux vous servir.

Jacques FRANÇOIS
Président de l'ADMR Bozouls Comtal

ADMR Bozouls Comtal
16, avenue Arsène Ratier
12340 BOZOULS
04 65 44 46 59
bozouls@fed12.admr.org
Heures d'ouverture

Lu, Ma, Me, Je et Ve: 9h00 à 12h00 et 13h30 à 17h30

Permanences téléphoniques

Lu, Ma, Je, Ve: 9h00 à 12h00 et 13h30 à 17h30

Me: 9h00 à 12h00



Maison de Services Au Public

Une Maison de Services Au Public est ouverte à Bozouls Comtal.

Vous pouvez y trouver des animations et des ateliers numériques pour tous.

Elle vous propose :

- ◆ un accompagnement pour effectuer des démarches administratives,
- ◆ Un espace public numérique accessible aux habitants, avec des ateliers,
- ◆ Des services pour les écoles,
- ◆ Des animations pour tous autour du handicap

Pour toute information s'adresser à : Maison de Services Au Public

1 rue Henri Camviel - 12340 Bozouls

Tél : 05 65 48 37 12 / Mail : eef.bozoulscomtal@orange.fr

LA VIE DES ASSOCIATIONS

Association des Parents d'élèves (APE)

Qui dit nouvelle rentrée dit de nouveaux membres. L'Association des Parents d'Elèves a accueilli dans la convivialité de nouveaux parents lors de l'Assemblée Générale.

C'est une occasion de se connaître un peu mieux. Il est important qu'il y ait plus de bénévoles pour animer toute l'année.

L'école s'est enrichie de nouvelles enseignantes. Notre objectif sera de financer leurs projets pédagogiques, tout en faisant plaisir aux enfants, aux parents et assurer une vie agréable aux villageois.

Nous vous invitons à nous rejoindre dans l'année (contact : ape.gages@gmail.com et « APE de Gages » sur facebook).

Les différentes animations de l'APE :

En octobre : Bourse aux jouets/Petite enfance, très attendue par les parents.

En décembre : Vente de chocolats de Noël pour éveiller nos papilles, un beau spectacle et des animations pour les enfants et « le Grand Bonhomme Rouge » tant attendu, qui clôt la magie de Noël.

En février, a eu lieu le Carnaval pour le bonheur des petits comme des grands.

En avril, se tiendra le quinzaine des enfants puis des adultes.

Nous vous invitons à tenter la chance de remporter de magnifiques lots.

En juin, nous terminerons l'année avec la kermesse dans la joie et la bonne humeur.

Association Familles Rurales

A la rentrée de septembre, les activités proposées par Familles Rurales ont repris : le yoga, le Qi-gong, les balades nature du jeudi, les cours de guitare et trompette qui ont lieu à l'étage de la médiathèque, le piano et l'accordéon qui devraient débiter après les vacances de Toussaint et toujours le grand succès de la danse moderne. Des cours de natation seront proposés au mois de juin pour les enfants scolarisés à partir du CP.

Après les fermetures estivales (3 semaines), les micro-crèches de Gages et de Lioujas ont rouvert, toujours soucieuses du bien-être du jeune enfant.

Le centre de loisirs accueille les enfants âgés de 3 à 11 ans les mercredis toute la journée et lors des vacances scolaires (sauf Noël). L'équipe d'animation propose divers ateliers autour de la cuisine, de l'art, du sport, des activités manuelles mais aussi en lien avec un thème (vacances d'automne : Sorcières, sorciers, Fantômes et Petits Monstres dont la tournée Halloween dans le village le 31/10). Mais aussi des sorties comme la piscine, le cinéma, le spectacle de Noël...

L'été au centre de loisirs c'est : des mini-camps proposés au CP-CE1, CE2-CM et 6ème-5ème, diverses activités autour d'un thème (les destinations des vacances pour l'été 2018) et des sorties (rencontre inter-centre au complexe de Vabre, le festival Cap Mômes, sortie au lac de Pareloup...)

Le grand congrès national de Familles Rurales s'est tenu à Rodez les 13 et 14 octobre. De nombreuses conférences, ateliers ou tables rondes dont le grand thème de réflexion était « Innover avec les familles pour les territoires » se sont

déroulées entre les salles de cinéma CGR, de l'amphithéâtre ou des archives. Environ mille congressistes (dont les bénévoles aveyronnais) ont participé à ce week-end qui fut une vraie réussite. En Aveyron, rares sont les personnes qui n'ont pas eu recours à Familles Rurales :

« En Aveyron, Familles Rurales est un fleuron ».

Le bureau a été renouvelé le 26 septembre. Mme Lacaze, présidente depuis de nombreuses années a souhaité laisser sa place de présidente, mais reste au sein de l'association.

Le nouveau bureau est constitué par deux co-présidentes : Emilie Falipou et Aurélie Mayrand, deux vice-présidentes : Ingrid Pouget (micro-crèches) et Laetitia Durand (centre de loisirs), une secrétaire : Delphine Nozeran, deux secrétaires adjointes : Marie-José Tommasi et Eliane Esposito, une trésorière : Catherine Chevalier et une trésorière adjointe : Analia Lacaze.

Nous les remercions toutes pour leur engagement.

Familles Rurales vous invite déjà à son Assemblée Générale du mois de juin.



Association théâtrale Gages-Montrozier



La saison théâtrale a repris pour les membres de l'association « Gag à Gages ».

Après l'assemblée générale de septembre, présidée par André Herreman (Dédé) et en présence de Christophe Méry et Stéphane Chaptal, les répétitions ont débuté le mercredi 3 et le vendredi 5 novembre 2018.

Si 8 jeunes et une adulte ont désiré arrêter l'aventure, 10 nouveaux apprentis comédiens se sont inscrits, ce qui porte

le nombre total d'adhérents à 32, soit 26 jeunes et 6 adultes (contre 24 jeunes et 7 adultes la saison dernière).

Cette saison, il y aura donc 7 groupes de jeunes et ados et le groupe des adultes. Les répétitions ont lieu chaque mercredi pour 4 d'entre eux et chaque vendredi pour les 3 autres et les adultes.

Les pièces des jeunes sont des adaptations revues par le président ou créées pour l'une d'elle par lui-même. Celle des adultes a été imaginée par Sylvie et Roxane Chaptal avec des dialogues de Dédé.

La répétition générale, ouverte aux seuls parents, aura lieu le mardi 18 juin.

UNE DATE À RETENIR !

Le spectacle de fin d'année est programmé au **samedi 22 juin à 20h15** à la salle des fêtes de Gages.

Atelier photos

Le temps passe vite, je débute déjà ma 16ème année photographique. En 2018 un virage a été négocié car j'ai choisi de consacrer exclusivement mon temps professionnel à la photo.

L'atelier a accueilli de nombreux initiés à la photo, pour le plaisir de nos yeux lors de l'exposition à la Gageothèque.

Mes activités sont invariables, et mêmes recentrées : Cours photos animés et stages adultes/ados, interventions scolaires et conférences, reportages tourisme/entreprises, etc.

Je n'ai pas voyagé depuis un an et demi mais les « punaises sous les fesses » se font sentir ! En avril prochain, j'embarque pour la région des Grandes Plaines à la découverte des lieux mythiques de la conquête de l'Ouest (USA). Conférences d'avant et après voyage à venir.

Site internet des cours de photos, réalisation par Luc Delgado : photo-gages.org



Association le Philistin



L'association Le Philistin prépare la 4ème édition de Palestine en Campagne à Gages.

L'évènement culturel aura lieu les 16, 17 et 18 août prochain.

Cette manifestation bisannuelle a pour but principal de faire découvrir la culture palestinienne. Artistes, musiciens, danseurs et producteurs palestiniens sont accueillis dans le village pendant trois jours.

Une belle occasion de découvrir une Palestine souvent inconnue du public.

Club Viens Danser



Le Club Viens Danser se porte bien avec plus de 120 adhérents et une équipe inchangée, aussi il lui est agréable de vous faire partager son bilan de l'année écoulée.

Nos soirées dansantes de septembre à mai se déroulent le mardi en soirée à 20h30, à la salle d'animation de Gages, avec accordéonistes et animateurs de danse.

Diverses soirées sont programmées en cours d'année, à savoir : l'Assemblée Générale en septembre, les soirées repas en novembre, la bûche de Noël en décembre, la galette en janvier, les gâteaux en février (*chaque adhérent apporte un gâteau*), le carnaval en mars (*déguisement conseillé mais pas obligatoire*), le bal de clôture en avril (*orchestre Gilles Saby*), une journée en mai offerte par le Club à tous les adhérents et conjoints avec repas, et un après-midi dansant; une journée de rencontre en toute convivialité et complicités entre danseurs et danseuses.

Tennis Club Gageois

Un terrain flambant neuf pour une nouvelle dynamique



Un nouveau court de tennis a été construit au sein du complexe sportif Jean Claude Pouget. Un superbe équipement

avec une surface de jeu très agréable. Pour y accéder, le Tennis Club Gageois propose deux types d'abonnements. Soit l'adhésion avec licence de la fédération française de tennis pour un prix annuel de 42 €, soit l'adhésion « carte famille » pour un prix annuel de 25 €. Les deux formules permettent l'accès à chaque membre de la famille, parents, enfants, frères et sœurs.

Notre club de tennis a fondé avec le club de Lioujas-La-Loubière, l'Entente Causse Comtal qui nous permet d'organiser des entraînements pour toutes les catégories, enfants, jeunes, adultes hommes et femmes, mais aussi des compétitions officielles.

Si vous souhaitez pratiquer le tennis, quel que soit le niveau, en mode loisir ou compétition, n'hésitez pas contacter Bernard Arette au 06 30 05 68 25.

Club de gymnastique

Cette saison c'est une quarantaine de licenciés qui participent aux cours de gym, répartis sur deux séances.

Le lundi de 9h00 à 10h00 à la salle de l'Habitat Regroupé des Palanges pour une gym de mise en forme et détente, cours animés par Willy Marty.

Le jeudi de 20h30 à 21h30 à la salle d'animation de Gages, pour une gym tonique et variée, cours animés par Gaëlle Joyes.

L'un ou l'autre de ces cours sont ouverts à toutes et à tous. Il est toujours temps de venir nous rejoindre.

Pour plus de renseignements téléphoner à :

Geneviève Brianes 05.65.42.74.93
Nathalie Couderc 05.65.42.09.14
Nelly Mouysset 05.65.42.18.85



Chorale Résonance

Suivant l'exemple de nos petits écoliers, les membres de la chorale « Résonance » ont repris le chemin vers leur activité favorite le 3 septembre.

L'effectif cette année est de 42 choristes, venant de toute la vallée de l'Aveyron. Nous avons eu le plaisir d'accueillir le jeune Wandrille parmi les ténors, Bernard et Gérard dans le pupitre des basses, augmentant ainsi la proportion d'hommes.

Les répétitions ont lieu dorénavant à la salle des chasseurs au plateau de la mine, tous les lundis à 20h30 ; nous nous retrouvons autour de Gilles Montagnan, notre chef de chœur depuis 4 ans, toujours aussi passionné et exigeant. Le répertoire s'agrandit comme chaque année de cinq à six chants nouveaux.

L'année dernière, nous avons fait une douzaine de concerts dans tout le département. Pour une bonne proportion d'entre eux, nous nous regroupons avec trois autres chorales (Marcillac, St Chély d'Aubrac et Espalion) suivies par le même chef de chœur, atteignant ainsi le nombre de quatre-vingts choristes, comme vous avez pu le voir lors de notre concert de fin de saison le 2 juin à Gages.

Toujours ouverts vers d'autres musiques et d'autres talents, nous sommes prêts à accueillir de nouveaux chanteurs, jeunes et moins jeunes, la connaissance de la musique n'étant pas nécessaire. Seule l'envie de découvrir et de partager des moments conviviaux est indispensable. Une ou deux séances d'essai pourraient vous permettre de savoir si vous êtes prêts à rejoindre le groupe « Résonance ».

La chorale « Résonance » vous invite à son concert de fin de saison le Samedi 8 Juin à 20h30 à la salle des animations. Cette année sera marquée par un concert exceptionnel : Chœurs et Orchestre. En effet, comme il y a deux ans, nous serons accompagnés par l'Orchestre de l'Ecole de Musique de Conques-Marcillac et par l'Orchestre d'Initiation de l'Harmonie d'Espalion. Et pour les chorales, nous bénéficierons des renforts de l'ensemble Polyphonique d'Espalion, la Chorale du Vallon, les voix des Boraldes et Mélodica.

Toutes ces formations jouent et chantent sous la baguette de Gilles Montagnan. Nous aurons le plaisir d'interpréter parmi d'autres œuvres, Ameno du groupe Era, l'Alléluia du Messie de Haendel, The Conquest of Paradise de Vangelis, le Lacrimosa du Requiem de Mozart, etc.

Nous vous attendons nombreux pour ce bon moment musical.



Tarifs des services publics Agenda des manifestations

Vous pouvez consulter les tarifs des services publics communaux applicables au 1er janvier 2019 ainsi que l'agenda des manifestations sur le site internet de la mairie :

www.gages-montrozier.fr

Création d'une liste de diffusion

Nous réitérons notre proposition à vous inscrire à une liste de diffusion, si vous souhaitez recevoir en publipostage les informations de la mairie.

Pour ce faire, nous vous invitons à nous adresser à : mairie-montrozier@wanadoo.fr, objet : liste de diffusion, votre adresse email sur laquelle vous recevrez ces informations.

La liste est gratuite et confidentielle.

ETAT CIVIL - ANNEE 2018 -

NAISSANCES

- Le 15 janvier, Raphaël OLIVIER, le Pouget, Gages
- Le 27 janvier, Baptiste PEYRAC, 275 rue de la Vitarelle, Gages
- Le 29 janvier, Enzo COMBES, 50 chemin Belle Vue, Gages
- Le 14 mars, Julia GARROUSTE, 145 chemin Belle Vue, Gages
- Le 04 avril, Sofia LOURO, 415 route des Roques, Gages
- Le 10 mai, Shafik DINTILLAC OUTALEB, 565 route de Bougaux, Gages
- Le 26 juillet, Lucas LAVAUR, Grioudas
- Le 25 août, Louise MARCILHAC, 10 lotissement Puech de Laumet, Gages
- Le 28 Août Eloïse SOULIÉ, 22 lotissement les Genévriers, Gages
- Le 16 septembre, Albane NESPOULOUS, 705 route de Bougaux, Gages
- Le 28 septembre, Aliyah RAS, 3 Centre Village les Palanges, Gages
- Le 4 novembre, Nessim NAFIÉ, Le Clos de Louis, Trébosc
- Le 23 novembre, Olivia MARTY, 240 route des Barthes, Gages
- Le 6 décembre, Alice DECLERCQ, 3 lotissement le Clos de Léa 2, route du Comtal, Gages
- Le 13 décembre, Alexya MACHADO SOLEILHET, 190 route du Couderc, Gages
- Le 17 décembre, Logan MARÉCHAL, 180 rue du Puech Lachou, Gages

BAPTÊMES CIVILS

- Le 22 septembre, Timéo PIGEON, Gages

MARIAGES

- Le 19 mai, Laurie JUILLAGUET et Julien BONY, 725 route de Bougaux, Le Clos de Gages, Gages
- Le 23 juin, Pauline BOU et Yves SOULIÉ, 22 lot. Les Genévriers, Route de Grioudas, Gages
- Le 14 août, Elodie DEVAUX et Boris CAMPIOLI, 45 route de Rodez, Gages
- Le 1^{er} septembre, Caroline FUSTEC et Mathieu CASSAN, 40 rue des écoles, Gages
- Le 27 octobre, Marie NOTÉ et Dominique GALEY, Grioudas

PACS

- Le 07 avril, Jessica IMIZE et William VIC, Galtiès
- Le 09 juin, Sarah MOULY et Mickaël DECLERCQ, 3 lot Le Clos de Léa 2, route du Comtal, Gages
- Le 23 juin, Laura RIVIERE et Nicolas MARCILLAC, 705 bis route de Bougaux, Gages
- Le 07 juillet, Charlotte TERRAL et Jean-François NESPOULOUS, 705 route de Bougaux, Gages
- Le 03 novembre, Virginie CABROL et Sébastien LADET, 19 lot Puech de Laumet, Gages

DÉCÈS

- Le 20 janvier, André FABRE, Lussagues, Gages
- Le 29 janvier, Maurice BONDET
- Le 1er février, Paulette NOUVELOT, née BONNAFOUS
- Le 04 février, Henri LADET, Bennac, Gages
- Le 07 février, Annette ARMANGAU, née VALIERE
- Le 10 février, Emilienne JUNELLES, née FRAYSSINOUS
- Le 10 février, Jeannette MOLINA
- Le 13 mars, Augusta BOUTONNET, née CAMPERGUE
- Le 1er juin, Jean-Paul BONNEFOUS, Trébosc
- Le 29 juillet, Laure LHOTELLIER, née LEFEBVRE, 4 route d'Agen, Gages
- Le 12 août, Maria FONSECA ZAS
- Le 17 août, Josette MAGNE, née BURGUIERE, le Bourg, Montrozier
- Le 12 septembre, Henri SUPRIN
- Le 27 septembre, Roland GAUBERT, Lussagues
- Le 06 novembre, Jean CHATAIN
- Le 13 novembre, Jacqueline FAGES, née GALY
- Le 09 décembre, Raymond PUECH, Trébosc

(*décès sur et hors commune, et inhumation sur la commune)

INFORMATIONS PRATIQUES

SERVICE SOCIAL

ASSISTANTES SOCIALES

Contact : Assistantes du service social
du secteur :

Conseil Départemental
Tél : 05 65 73 04 00
Mutualité Sociale Agricole
Tél : 05 65 75 39 68

POINT INFO SENIORS

Information et aide
aux personnes âgées

Contact : Céline CONQUET
E-mail : pointinfoseniors@3clt.fr
Tél : 05 65 48 92 83

SERVICE DES REPAS

Le portage de repas à domicile

Contact : ADMR de Bozouls
Permanence téléphonique :
Mardi/jeudi (journée) Vendredi (matin)
Tél : 05 65 44 46 59 (répondeur)

ESPACE EMPLOI FORMATION

Espace Emploi Formation Bozouls Comtal
Maison de Services Au Public
Permanence à Gages (Mairie)
3ème mercredi du mois : 10h30 - 12h00
Contact : Géraldine FRIC
e-mail : eef.bozoulscomtal@orange.fr
Tél : 05 65 48 37 12

PETITE ENFANCE

CENTRE DE LOISIRS

Contact : Elodie Caubel
640 rue des écoles
Tél : 05 65 42 23 58 / 06 02 35 33 00

RELAIS ASSISTANTES MATERNELLES

Lieu d'accueil, de rencontre et d'échange
pour les jeunes enfants et les adultes
(assistantes maternelles, parents, ...)

Contact : Aurélie NICOTRA
Centre Social Bozouls Comtal
Tél : 05 65 48 84 41 / 06 73 35 55 70

MICRO CRÈCHE "A PETITS PAS "

Contact : Christelle Roques
395 rue des écoles
Tél : 05 65 72 48 33

MILLE ET UNE MALICES Maison d'Assistantes Maternelles

2 Lot. Le Clos de Léa-Rte du Château
Tél : 06 33 31 52 11 / 06 77 77 49 65

AUTRES SERVICES

TRANSPORTS

Ligne régionale LIO n°214 assure la liaison
entre Rodez et Millau. Elle dessert plusieurs
communes dont celle de Gages.
Dépliant horaires en mairie
TRANSPORTS à la demande en
direction de Bozouls, Laissac, Gages.
Contact : SARL ROUX
Tél : 05 65 68 66 50

TAXIS

Contact : Alliance Comtal Taxi
(La Loubière) Nadine COUDERC
Tél : 06 84 35 37 10

Contact : Les Ambulances Vallée d'Olt
Jean-Claude DALLO
Christine TURLAN/COUDERC
Tél : 05 65 44 02 02

MÉDIATHÈQUE LA GAGEOTHÈQUE

Horaires d'ouverture

Lundi : 10h00-12h00
Mercredi : 14h00-19h00
Vendredi : 15h00-18h00
Samedi : 10h00-12h00

Des quotidiens locaux sont disponibles
à la lecture (heures d'ouverture bibliothèque)
e-mail : biblio-montrozier@wanadoo.fr
Tél : 05 65 47 49 98

AGENCE POSTALE COMMUNALE

Horaires d'ouverture

Mardi, jeudi, vendredi : 9h30-12h00
13h35-16h00 / mercredi : 9h30-12h00
14h00-16h00 / samedi : 8h30-12h00
Tél : 05 65 46 05 84

PRESSE

André HERREMAN
Correspondant Centre Presse
e-mail : marietoujours@orange.fr
Tél : 05 65 42 04 72 / 06 77 70 80 63

SERVICE DES EAUX

Lyonnaise des Eaux
Service clients : Tél 09 77 40 94 43

DÉCHETTERIE

Curlande - Route de Grioudas - 12340 Bozouls
Horaires de la déchetterie :
Hiver du 01/11 au 31/03
Lundi, Mercredi, Vendredi, Samedi
de 10h00 à 12h00
et de 14h00 à 17h00
Été du 01/04 au 30/10
Lundi, Mercredi, Vendredi, Samedi
de 9h00 à 12h00
et de 14h00 à 18h00

SERVICE MÉDICAL

CABINET DE MÉDECINE GÉNÉRALE

Drs C.ARLES / B.LORCA
Tél : 05 65 42 12 50

CABINET DENTAIRE

Mme E. HANF
Tél : 05 65 42 42 80

CABINET DE KINÉSITHÉRAPIE

MM. FABRE, CAVAILLON, SEGUIN
Tél : 05 65 72 45 62

PHARMACIE

M. FOULQUIER
Tél : 05 65 42 93 93

INFIRMIÈRES A DOMICILE

Cabinet infirmières
(Gages - Agen d'Aveyron)
Mmes ZEBBOUDJ, BOULOC
COURTAIS
Tél : 05 65 46 25 66

Cabinet infirmières
(Gages)
Mmes ARNAL, CASTANIER,
FOURNIER, SABATHIER, FRAYSSE
Tél : 05 65 42 12 74

SECRÉTARIAT DE LA MAIRIE

Horaires d'ouverture

Lundi : 13h30-18h00
Mardi : 8h00-12h00 / 13h30-18h00
Mercredi : 8h00-12h00 / fermé après-midi
Jeudi : 8h00-12h00 / 13h30-18h00
Vendredi : 8h00-12h00 / 13h30-18h00
Samedi : 8h00-12h00
Tél : 05 65 42 29 32
Fax : 05 65 42 02 90
e-mail : mairie-montrozier@wanadoo.fr
Site internet : www.gages-montrozier.fr

PERMANENCES DES ÉLUS

Monsieur le Maire vous recevra le mardi
toute la journée et le samedi de 8h00 à
12h00. Veuillez prendre rendez-vous
auprès du secrétariat de la Mairie.
Rendez-vous pour les adjoints le samedi
matin ou selon possibilité.